

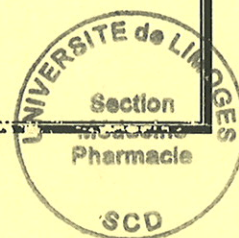
Année 1996

Thèse n° 25 11



D 106 030766 6

**CONTRIBUTION A L'ETUDE BOTANIQUE DE  
LA VALLEE DE LA TARDOIRE :  
Phytosociologie et Phytogéographie**



**THESE  
POUR LE DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE**

*présentée et soutenue publiquement le 24 juin 1996*

par

**Frédérique LAGARDE**

née le 6 décembre 1970 à Paris XV<sup>ème</sup>

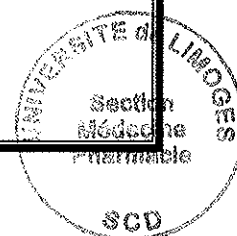
EXAMINATEURS DE LA THESE

Monsieur A. GHESTEM, <i>Professeur titulaire de Botanique, Doyen de la Faculté de Pharmacie de Limoges</i> .....	PRESIDENT
Monsieur M. BOTINEAU, <i>Maître de Conférences de Botanique, Faculté de Pharmacie de Limoges</i> .....	JUGE
Monsieur A. LECHIGUERO, <i>Chargé d'étude pour le P.N.R. " Périgord - Limousin "</i> .....	JUGE
Monsieur R. PUIFFE, <i>Pharmacien</i> .....	JUGE
Monsieur A. VILKS, <i>Maître de Conférences de Botanique, Faculté des Sciences de Limoges</i> .....	JUGE

Année 1996

Thèse n° 25

**CONTRIBUTION A L'ETUDE BOTANIQUE DE  
LA VALLEE DE LA TARDOIRE :  
Phytosociologie et Phytogéographie**



**THESE  
POUR LE DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE**

*présentée et soutenue publiquement le 24 juin 1996*

par

**Frédérique LAGARDE**

née le 6 décembre 1970 à Paris XV<sup>ème</sup>

EXAMINATEURS DE LA THESE

Monsieur A. GHESTEM, <i>Professeur titulaire de Botanique, Doyen de la Faculté de Pharmacie de Limoges</i> .....	PRESIDENT
Monsieur M. BOTINEAU, <i>Maitre de Conférences de Botanique, Faculté de Pharmacie de Limoges</i> .....	JUGE
Monsieur A. LECHIGUERO, <i>Chargé d'étude pour le P.N.R. " Périgord - Limousin "</i> .....	JUGE
Monsieur R. PUIFFE, <i>Pharmacien</i> .....	JUGE
Monsieur A. VILKS, <i>Maitre de Conférences de Botanique, Faculté des Sciences de Limoges</i> .....	JUGE

**UNIVERSITE DE LIMOGES**

**FACULTE DE PHARMACIE**

- DOYEN DE LA FACULTE : Monsieur le Professeur **GHESTEM** Axel  
- ASSESEURS : Monsieur le Professeur **HABRIOUX** Gérard  
Monsieur **DREYFUSS** Gilles, Maître de Conférences

- PROFESSEURS DES UNIVERSITES

<b>BENEYTOUT</b> Jean-Louis	Biochimie
<b>BERNARD</b> Michel	Physique-Biophysique
<b>BOSGIRAUD</b> Claudine	Bactériologie et Virologie, Parasitologie
<b>BROSSARD</b> Claude	Pharmacotechnie
<b>BUXERAUD</b> Jacques	Chimie Organique, Chimie Thérapeutique
<b>CARDOT</b> Philippe	Chimie Analytique
<b>CHULIA</b> Albert	Pharmacognosie
<b>CHULIA</b> Dominique	Pharmacotechnie
<b>DELAGE</b> Christiane	Chimie Générale et Minérale
<b>GHESTEM</b> Axel	Botanique et Cryptogamie
<b>HABRIOUX</b> Gérard	Biochimie fondamentale
<b>LACHATRE</b> Gérard	Toxicologie
<b>MOESCH</b> Christian	Hygiène
<b>OUDART</b> Nicole	Pharmacodynamie
<b>RABY</b> Claude	Pharmacie Chimique, Chimie Organique

- SECRETAIRE GENERAL DE LA FACULTE  
ET CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS : **POMMARET** Maryse

A MON MAITRE ET PRESIDENT DE THESE

**Monsieur le Professeur Axel GHESTEM,**  
Doyen et Professeur titulaire de Botanique de la Faculté de Pharmacie de  
Limoges

Je vous suis reconnaissante de m'avoir confié un sujet de thèse pour lequel j'ai eu plaisir à travailler.

Je vous remercie pour vos conseils et votre grande expérience pour mener ce travail à son terme.

Enfin, je suis très sensible à l'honneur que vous me faites en acceptant de présider ce jury.



## A MES EXAMINATEURS

**Monsieur Michel BOTINEAU,**

Maître de Conférences de Botanique à la Faculté de Pharmacie de Limoges

Je vous remercie pour votre disponibilité, votre patience et votre sympathie. Vos connaissances et votre expérience m'ont permis de réaliser ce document ; vous avez été un guide précieux.

Je vous remercie de me faire l'honneur de juger ce travail.

**Monsieur Askolds VILKS,**

Maître de Conférences de Botanique à la Faculté des Sciences de Limoges

Permettez-moi de vous associer à ce travail en raison de l'aide que vous m'avez apportée, grâce à vos travaux déjà publiés et à votre étroite collaboration avec le Laboratoire de Botanique de la Faculté de Pharmacie.

Je vous remercie de bien vouloir consacrer un peu de votre temps à juger ce travail.

**Monsieur André LECHIGUERO,**

Chargé d'étude pour le Parc Naturel Régional « Périgord - Limousin »

Soyez remercié de l'honneur que vous me faites en acceptant de participer au jury de cette thèse.

**Monsieur Robert PUIFFE,**

Pharmacien

Je vous remercie à plusieurs titres : tout d'abord pour le temps que vous m'avez accordé afin d'achever cette thèse, mais aussi pour l'enseignement que vous m'avez apporté au cours de ce stage : votre rigueur, votre savoir, votre grande disponibilité.

Je vous remercie pour votre participation au sein de ce jury.

**A Madame Christiane DESCUBES-GOUILLY,**

Maître de Conférences honoraire de Botanique à la Faculté de Pharmacie de  
Limoges

Je vous remercie pour votre dynamisme sur le terrain et votre joie  
de communiquer votre savoir.

Veillez trouver ici le témoignage de ma profonde reconnaissance  
pour vos précieux conseils et votre gentillesse sans limite.

**A Madame Catherine LEROUGE,**

Secrétaire de la Station Universitaire du Limousin

Je vous remercie pour votre grande disponibilité, votre travail  
minutieux, mais aussi pour vos conseils et vos suggestions judicieuses. Votre  
dynamisme et votre spontanéité sont un encouragement permanent.

# PLAN

## INTRODUCTION

### Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

- I - Situation générale de la zone d'étude
- II - Hydrographie de la Tardoire
- III - Cadre géographique et climatique du secteur étudié : la Haute vallée de la Tardoire
- IV - La Haute vallée de la Tardoire : un élément remarquable du futur P.N.R.  
« Périgord - Limousin »

### Chapitre II : ETUDE PHYTOSOCIOLOGIQUE

- I - Méthode d'étude
- II - Les groupements végétaux de la vallée de la Tardoire

### Chapitre III : ETUDE PHYTOGEOGRAPHIQUE

- I - Classification des espèces végétales en fonction de leur répartition géographique
- II - Analyse chorologique du secteur étudié

## CONCLUSION

## BIBLIOGRAPHIE

## LEXIQUE

## INDEX DES ESPECES CITEES

## TABLE DES MATIERES

# **INTRODUCTION**

La végétation des vallées se révèle souvent intéressante car leurs pentes, parfois fortes, se prêtent peu à une exploitation agricole ; elles restent donc fréquemment boisées. Les différentes orientations que peuvent prendre les versants de ces vallées contribuent à une diversification des milieux propice à une confrontation de végétations : sur les versants exposés au Nord et dans les fonds des vallées se trouvent des espèces des milieux humides et frais, alors que sur les pentes exposées au midi se localisent des espèces thermophiles.

Plusieurs études régionales ont déjà été consacrées à ces milieux diversifiés : citons celles de

- BOTINEAU en 1985 pour la vallée de la Vienne,
- RIVET en 1987 pour la Gartempe,
- CHATENET en 1994 pour l'Auvézère
- et MIRAUX, également en 1994, pour la vallée des deux Creuses.

La vallée de la Tardoire proprement dite n'avait pas, jusqu'à présent, fait l'objet d'étude floristique et phytosociologique précise. Mentionnons cependant une étude ponctuelle concernant la forêt communale de Cussac :

- étude dynamique des peuplements de taillis de châtaigniers du Limousin, cas particulier de la forêt de Boubon (AYMARD et al.),
- le taillis de châtaigniers de la forêt communale de Cussac, rapports sol-végétation (VERGER et al.).

Monsieur le Professeur GHESTEM, responsable du Laboratoire de Botanique de la Faculté de Pharmacie m'a fait l'honneur de me confier l'étude phytosociologique et phytogéographique de ce secteur. Cet inventaire est d'autant plus utile que la vallée doit s'intégrer dans le futur Parc Naturel Régional Périgord - Limousin.

L'étude réalisée ici, sous la direction de Monsieur BOTINEAU et de Madame DESCUBES, concerne une portion de la vallée comprise entre Cussac et la limite du département de la Charente.

Après une présentation géographique, géologique et climatique, nous avons analysé la végétation grâce à des tableaux phytosociologiques, puis nous avons tenté de la caractériser sur le plan phytogéographique.



## Chapitre I

# **PRESENTATION DE LA REGION**

## I - SITUATION GENERALE DE LA ZONE D'ETUDE

### A - DANS LE CENTRE-OUEST DE LA FRANCE

La Haute Vallée de la Tardoire que nous avons étudiée sur une partie de son parcours (Sud-Ouest du département de la Haute-Vienne) se situe au contact de deux régions naturelles : les plateaux du Limousin (marge Ouest du Massif Central) et les plaines de la Charente appartenant au Bassin Aquitain.

Il s'agit d'une véritable zone frontière aussi bien

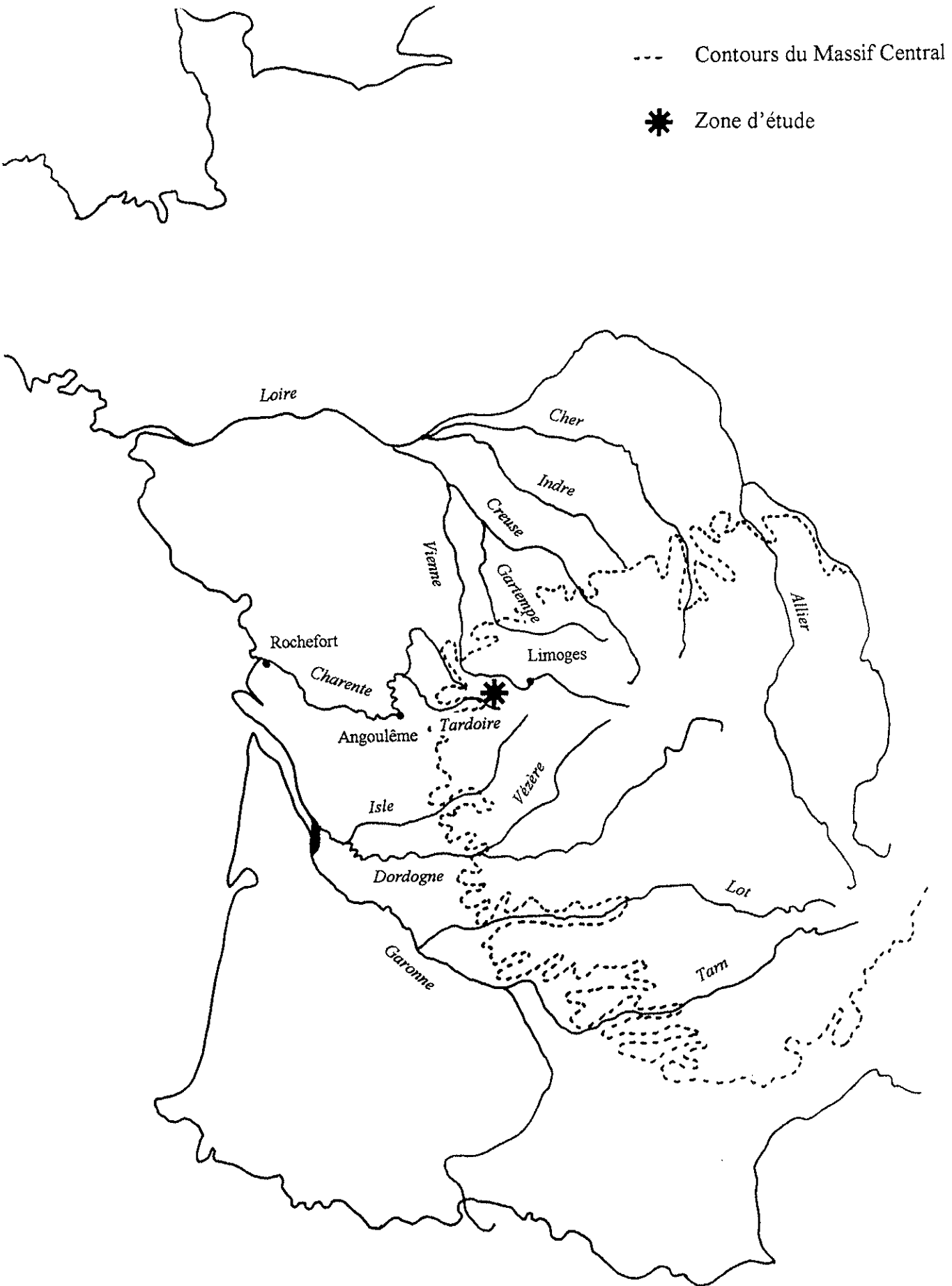
- sur le plan géographique (entre Massif Central et Bassin Aquitain),
- que géologique (terrains cristallins du Limousin et sédimentaires de la Charente)

- ou administratif : le département de la Haute-Vienne où se trouve la Haute Vallée de la Tardoire appartient à la région Limousin, alors que le département de la Charente, où la Tardoire conflue avec la rivière Charente, appartient à la région Poitou-Charente.

### B - SUR LES PLATEAUX DU SUD-OUEST DE LA HAUTE-VIENNE

Le secteur étudié s'inscrit à l'extrême Ouest d'une région de plateaux assez variés, d'altitude peu élevée, s'échelonnant entre 300 mètres environ et 250 mètres à l'Ouest. Ces plateaux sont entaillés par de nombreuses vallées au relief en creux assez tourmenté. Il s'agit des vallées de la Vienne, de la Briance, de la Haute Charente et de la Haute Tardoire.

Le paysage végétal de cette zone est formé d'un semi-bocage : alternance de petits bois et de prairies temporaires occupant les anciennes parcelles de cultures ou naturelles dans les fonds, souvent mouilleuses et marécageuses. Des haies persistent surtout autour des prairies naturelles de fond. La série du chêne pédonculé domine partout dans cette région, et souvent sous la forme de faciès à châtaigniers.



Carte n° 1

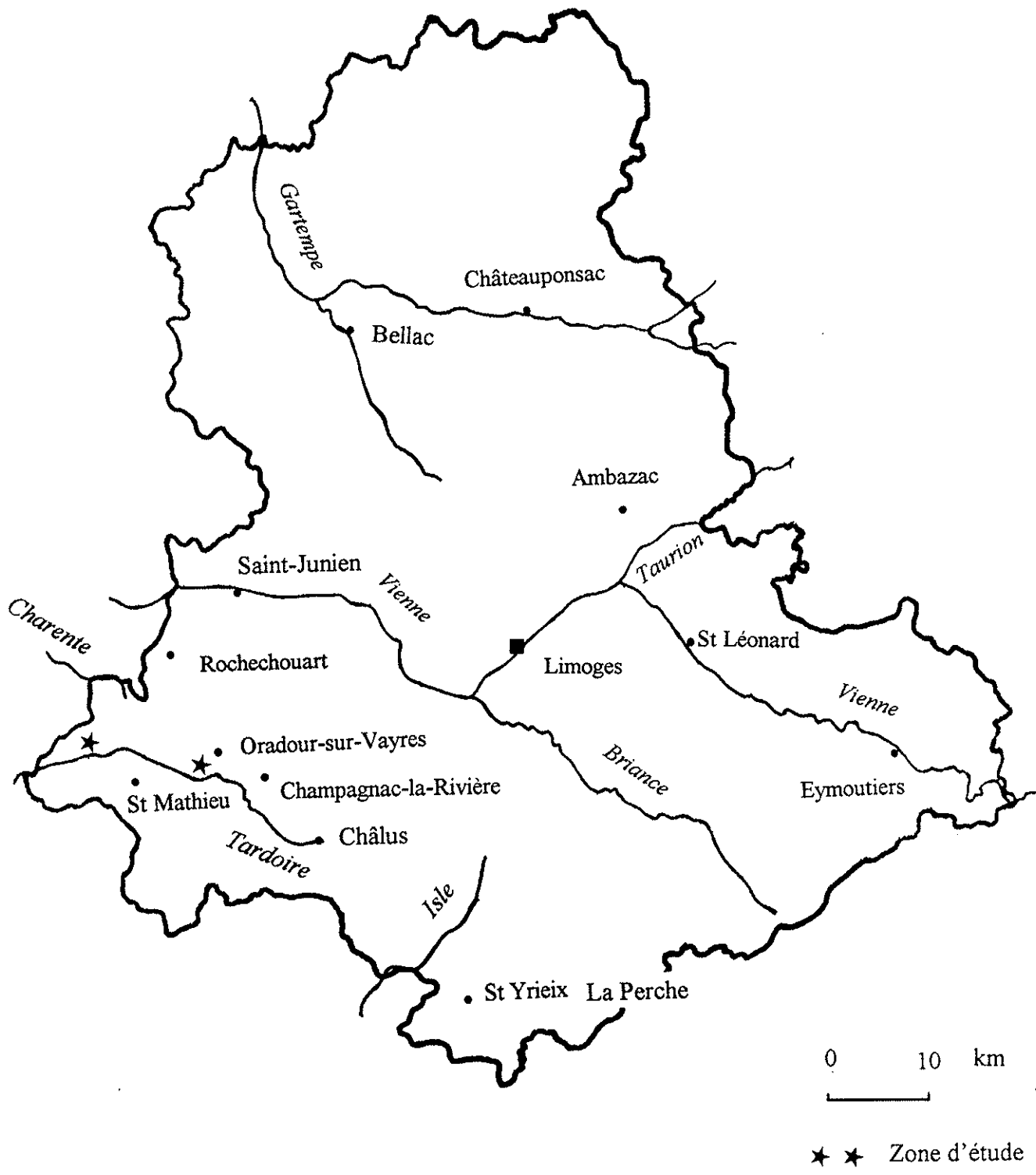
GEOGRAPHIE DE L'OUEST DE LA FRANCE

## II - HYDROGRAPHIE DE LA TARDOIRE

La Tardoire, affluent de la rive gauche de la Charente, prend sa source à 400 mètres d'altitude près de Châlus, dans un ensemble de petites collines appelées Monts de La Chapelle-Montbrandeix ou par extension Monts de Châlus, qui culminent à 496 mètres au Puy Connieux et dépassent assez souvent les 400 mètres. Ces collines très adoucies dominent des plateaux situés environ à 300 mètres d'altitude : plateaux d'Oradour-sur-Vayres, de Cussac, de Saint-Mathieu, de Maisonnais-sur-Tardoire, des Salles-Lavauguyon au Nord et au Nord-Ouest.

Elle coule d'Est en Ouest.

Après un parcours d'environ trente kilomètres depuis sa source, elle quitte la Haute-Vienne peu après le bourg des Salles-Lavauguyon pour entrer dans le département de la Charente. Après avoir traversé La Rochefoucault, elle reçoit la Bonnieure peu avant de confluer avec la Charente, en amont de Mansle. Si toutes les rivières qui naissent en Limousin appartiennent à l'un ou l'autre des deux grands bassins hydrographiques de l'Ouest de la France, la Loire ou la Garonne, la Tardoire fait exception à l'ensemble et appartient à celui plus réduit de la Charente (voir carte n° 1, page 10 et carte n° 2, page 12).



Carte n° 2

**LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE  
DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE**



### III - CADRE GEOGRAPHIQUE ET CLIMATIQUE DU SECTEUR ETUDIE : LA HAUTE VALLEE DE LA TARDOIRE

#### A - GEOMORPHOLOGIE

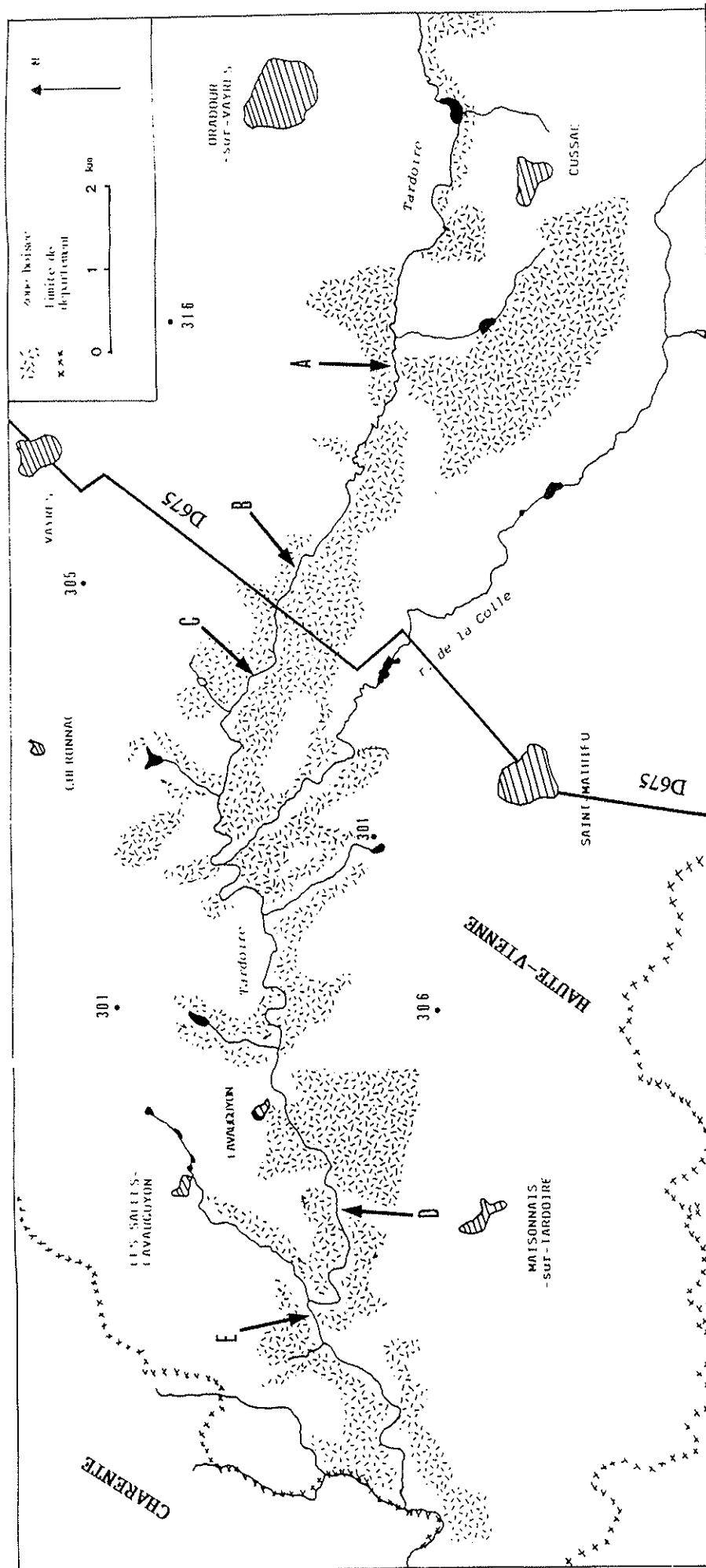
Le secteur étudié correspond à la Haute Vallée de la Tardoire et plus particulièrement à partir de Cussac (en aval de ce bourg) jusqu'à la sortie de la rivière du département de la Haute-Vienne (voir carte n° 3, page 14). Elle reçoit dans ce secteur, rive gauche et rive droite, de petits ruisseaux : deux d'entre eux apparaissent plus importants que les autres : ruisseau de la Colle en rive gauche et ruisseau des Salles-Lavauguyon rive droite. Les plateaux environnants, au Nord et au Sud de la vallée, ont des altitudes moyennes de 300 mètres (variant de 301 à 316 mètres).



Le schéma du profil (voir planche n° 1, page 15) en long de la rivière montre un cours rapide depuis la source jusqu'au pont de la D 675, passant en 15 kilomètres de 400 à 265 mètres, soit 135 mètres de dénivelé. A partir de ce point, la pente est plus réduite. Ainsi, en un peu plus de 10 kilomètres, la rivière ne descend que de 65 mètres, de 265 à 200 mètres.

L'ensemble de la vallée est presque totalement boisé. Cependant on peut voir, dans de rares ouvertures, des prairies quand la pente est plus adoucie ou encore des versants rocheux où existe une végétation toute particulière. Nous avons également observé quelques lambeaux de landes.

*La Tardoire*



Carte n° 3

LA HAUTE VALLEE DE LA TARDOIRE : SECTEUR ETUDIE (de A à E)

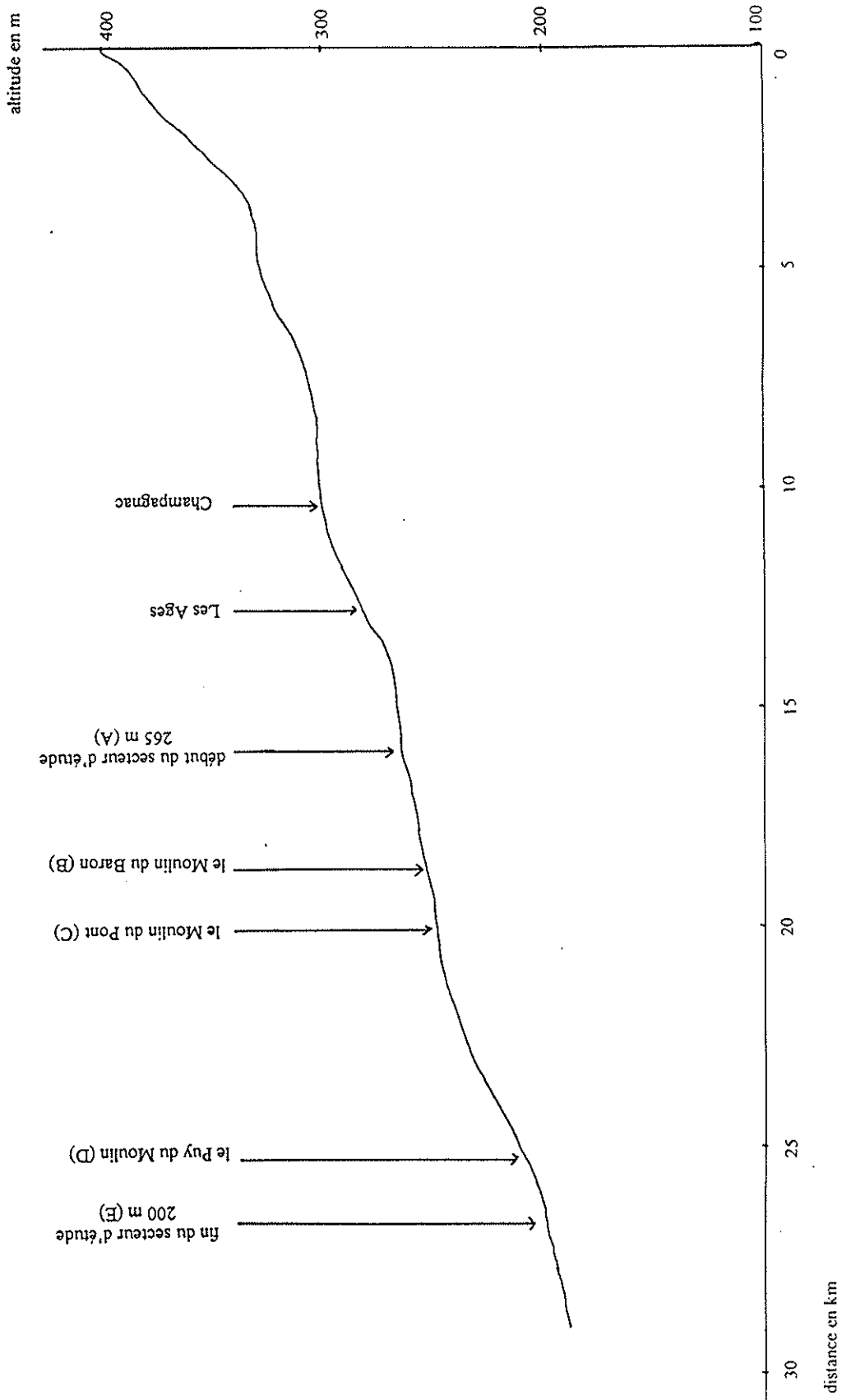


Planche n° 1

**PROFIL DE LA TARDOIRE  
DEPUIS LA SOURCE JUSQU'À LA LIMITE DEPARTEMENTALE**

## **B - GEOLOGIE ET PEDOLOGIE**

Depuis sa source, dans la commune de Châlus (à l'Est de notre zone d'étude), et jusqu'à son entrée dans le département de la Charente, la Tardoire traverse deux principaux types de substrats :

- tout d'abord des terrains cristallophylliens (gneiss, micaschiste, migmatite),
- puis des terrains granitiques.

Ainsi, de Châlus jusqu'au pont de la route D 675 reliant Rochechouart à Saint-Mathieu par Vayres, la Tardoire rencontre d'abord des gneiss à deux micas, mais aussi entre Oradour-sur-Vayres et Cussac, des petits massifs migmatites (il s'agit d'embranchées ocellées). Puis, peu après le pont, elle trouve des micaschistes à biotite et à deux micas avant de pénétrer dans un massif de granite à deux micas puis de granite à biotite, qui se prolonge au-delà de la limite du département.

L'observation de la carte de végétation de la France (Feuille de Limoges), dont l'auteur est LAVERGNE (1968), et plus particulièrement du carton édaphologique, permet de constater que les sols de la région sont des sols bruns lessivés et des sols bruns acides.

## **C - CLIMATOLOGIE**

Nous nous sommes efforcés de préciser les conditions climatiques du secteur étudié. Cependant, cela n'a pas été facile car notre zone d'étude est limitée géographiquement et ne s'étend que sur 15 kilomètres de longueur environ.

Nous avons analysé deux paramètres, les précipitations et les températures. Malheureusement, la densité des stations météorologiques est relativement faible. De plus, si toutes celles qui existent effectuent des mesures de précipitations, peu d'entre elles réalisent des relevés de températures. Nous avons consulté les archives du Centre de Météo France de Limoges ; celui-ci nous a aimablement fourni les données pour les stations situées à proximité du secteur de la vallée étudiée. Ce sont, de l'Ouest vers l'Est et du Nord au Sud :

- Saint-Mathieu (322 m),
- Rochechouart (265 m),
- Oradour-sur-Vayres (320 m),
- Champagnac-la-Rivière (340 m).

Deux stations relèvent seulement les températures ; il s'agit de Rochechouart et Champagnac-la-Rivière.

D'autre part, nous avons estimé utile de comparer les valeurs obtenues par ces stations à celles correspondant à la ville de Limoges, chef-lieu du département de la Haute-Vienne et de

la région du Limousin, qui peut être considérée comme valeur de référence régionale (altitude = 400 m).

Il nous a été difficile d'obtenir, pour l'ensemble de ces stations, des données correspondant à des périodes strictement identiques ; en effet, les mesures s'étalent de 1971 à 1995, sauf Champagnac-la-Rivière pour laquelle les relevés de précipitations vont de 1978 à 1995, et ceux des températures de 1989 à 1995. Cela rend donc difficilement appréciables les comparaisons que nous souhaitions faire entre Limoges, Rochechouart et Champagnac-la-Rivière.

## **1 - Précipitations**

### **a - Hauteurs de précipitations**

Tableau n° 1, page 18

Sur ce tableau figure les moyennes des hauteurs de précipitations mensuelles et annuelles pour les quatre stations environnant notre secteur d'étude et pour la station de Limoges, notre référence régionale.

Les moyennes des hauteurs de précipitations annuelles sont comprises entre 916,8 mm à Rochechouart, station de plus basse altitude (265 m) et située la plus au Nord, et 1232,3 mm à Champagnac-la-Rivière, localité placée au contact des Monts de Châlus. Ceux-ci appartiennent à l'ensemble géographique dit des Monts du Limousin et représentent les premières collines qui accrochent les nuages chargés de pluie.

Entre ces deux extrêmes, on trouve 994,2 mm à Oradour-sur-Vayres (320 m) et 1134,1 mm à Saint-Mathieu (322 m). Nous pensons que notre secteur d'étude correspond plutôt aux valeurs notées à la station d'Oradour-sur-Vayres ou à une valeur intermédiaire entre celle d'Oradour-sur-Vayres et Saint-Mathieu, soit aux environs de 1000 mm. Cela coïncide avec la moyenne des hauteurs de précipitations annuelles de Limoges.

### **b - Régimes pluviométriques**

La pluviométrie saisonnière de chaque station est calculable à partir des valeurs du tableau des précipitations (Tableau n° 1, page 18). Pour cela, il faut additionner les chiffres des hauteurs de précipitations correspondant aux trois mois de chaque saison :

Hiver (H) = Décembre + Janvier + Février

Printemps (P) = Mars + Avril + Mai

Eté (E) = Juin + Juillet + Août

Automne (A) = Septembre + Octobre + Novembre



Tableau n° 1

PRECIPITATIONS MOYENNES exprimées en mm

Stations du secteur concerné

Mois	altitude	J	F	M	A	M	J	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne annuelle
Stations															
Champagnac-la-Rivière (1978 - 1995)	340 m	132	100,9	107,3	102,2	105,7	78,7	64,6	69,5	98,6	130,1	97,9	144,8	1232,3	
Rochechouart (1971 - 1995)	265 m	92,6	74,3	73,7	73,9	87,1	64,3	46,2	52	78,3	89,5	84,2	100,6	916,8	
Oradour-sur-Vayres (1971 - 1995)	320 m	103	82,6	84,1	74,1	91,7	67,8	55,1	62,1	86,6	94,7	88,3	104,1	994,2	
Saint-Mathieu (1971 - 1995))	322 m	126,7	96,4	97	87,6	98,2	72,7	61,3	65,4	97,9	107,8	105	118,1	1134,1	

Station de référence régionale

Mois	altitude	J	F	M	A	M	J	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne annuelle
Stations															
Limoges (1971 - 1995)	400 m	95	87,5	83,5	80,8	98	77,7	67	76,4	85,6	93,7	91,7	101,6	1038,5	

Les résultats obtenus sont exprimés en pourcentage des précipitations moyennes annuelles. Ils sont classés par ordre décroissant et représentés par l'initiale de la saison correspondante. Le régime pluviométrique est donc ainsi déterminé et figure dans la colonne droite du tableau n° 2 ci-dessous, pour chaque station.

**Tableau n° 2**  
**REGIMES PLUVIOMETRIQUES**

Stations \ Saisons	H	P	E	A	Régime pluviométrique
Champagnac-la-Rivière	30,6	25,6	17,3	26,5	H.A.P.E.
Limoges	27,3	25,3	21,3	26,1	H.A.P.E.
Rochechouart	29,2	25,6	17,7	27,5	H.A.P.E.
Oradour-sur-Vayres	29,1	25,1	18,6	27,1	H.A.P.E.
Saint-Mathieu	30,1	24,9	17,6	27,4	H.A.P.E.

La lecture de ce tableau nous permet de constater que les régimes pluviométriques de toutes les stations sont de type H.A.P.E., qui caractérise le climat de type océanique.

## **2 - Températures**

Tableau n° 3, page 20

Nous ne disposons ici que de deux stations environnant le secteur de la vallée de la Tardoire étudié : Champagnac-la-Rivière et Rochechouart. La comparaison s'avère difficile car rappelons-le, la station de Champagnac-la-Rivière ne fonctionne que depuis 1989, soit 6 ans, contrairement à celle de Rochechouart qui nous fournit ces données sur une période de 25 ans. Nous ne pouvons guère citer comme températures moyennes que celles de Rochechouart avec une moyenne annuelle de 11,4°C. Cela représente une différence d'un demi degré de plus par rapport à la moyenne annuelle relevée à Limoges.

Tableau n° 3

TEMPERATURES MOYENNES exprimées en °C

Stations du secteur concerné

Stations	Mois	J	F	M	A	M	J	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne annuelle
	altitude														
Champagnac-la-Rivière (1989 - 1995)	340 m	5	6	8,7	9	14	16	19,3	19,5	15,3	12,7	7,7	5,4	11,5	
Rochechouart (1971 - 1995)	265 m	4,4	5,6	7,5	9,6	13,5	16,6	19,4	18,8	15,7	12,2	7,6	5,4	11,4	

Station de référence régionale

Stations	Mois	J	F	M	A	M	J	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne annuelle
	altitude														
Limoges (1971 - 1995)	400 m	3,8	5	6,9	9,1	13	16	18,9	18,6	15,6	11,9	7,3	5	10,9	

### 3 - Synthèse climatologique

Pour avoir une idée générale des caractères climatiques du secteur, nous réalisons des diagrammes ombrothermiques pour les stations relevant simultanément températures et précipitations.

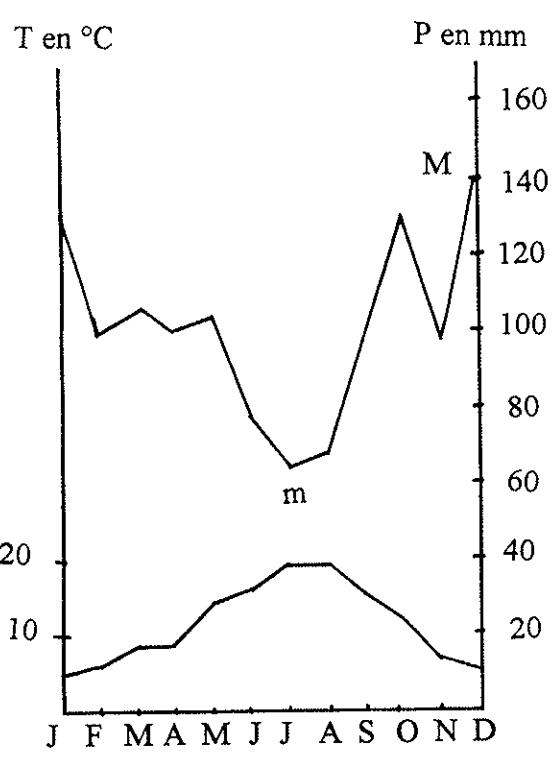
Ces diagrammes ombrothermiques de BAGNOULS et GAUSSEN figurent pages 22 et 23. Ils sont construits à partir des températures moyennes (T en °C) et des précipitations moyennes (P en mm) en ordonnées, en fonction des mois de l'année en abscisse (de Janvier - J - à Décembre - D).

Sur la planche n° 2, page 22, l'échelle est choisie de telle sorte que l'échelle des températures soit le double de celle des précipitations ( $P = 2T$ ). GAUSSEN et BAGNOULS considèrent qu'un mois est "sec" lorsque le rapport P/T est inférieur ou égal à 2 pour ce mois ; ainsi, on pourrait voir les deux courbes de températures et de précipitations se rejoindre ou se croiser, indiquant alors la période de sécheresse. Dans notre cas, pour chaque station, les courbes ne se rejoignent pas.

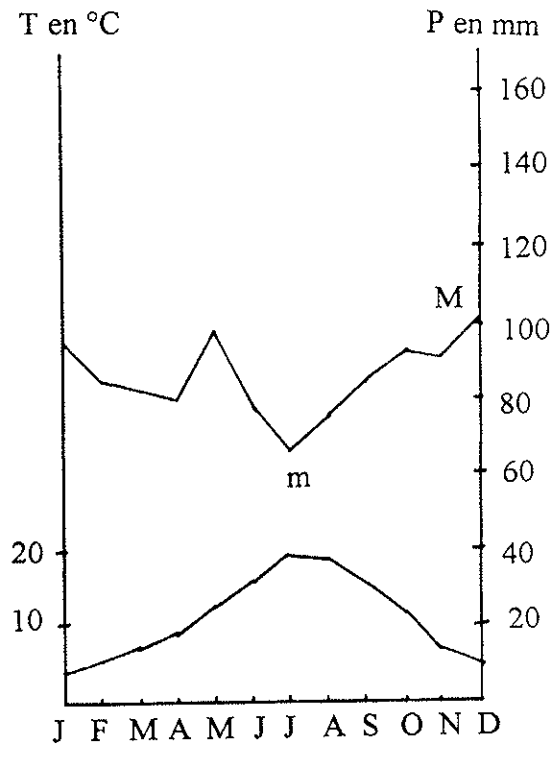
Cependant, pour Rochechouart, les tracés sont plus proches et indiquent des mois de Juin, Juillet et Août relativement secs. Pour mieux mettre en évidence ce phénomène, il nous a semblé utile de construire une deuxième série de diagrammes (Planche n° 3, page 23) où l'échelle est  $P = 3T$ . Cela permet de voir se croiser, pour cette station, les tracés des températures et des précipitations. Les mois de Juin, Juillet et Août apparaissent comme une période que l'on pourrait qualifier de "sub-sécheresse".

Cette analyse climatologique permet, malgré les différents inconvénients déjà signalés, de confirmer les caractéristiques du secteur et de les relier à la zone climatique n° 5 définie par GALLIOT et al. en 1989 dans l'Atlas agro-climatique régional. Le climat de cette zone s'identifie, selon les auteurs, à un "type océanique plutôt sec avec des températures douces l'hiver comme l'été". Cette zone centrée sur Rochechouart se différencie de la zone n° 6 voisine, dans laquelle se trouve Limoges, par quelques nuances : "climat de type océanique assez humide avec des températures assez douces".

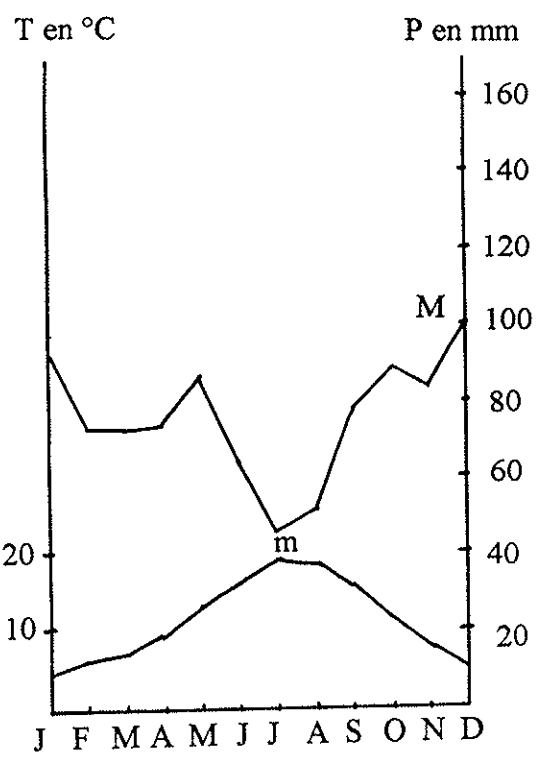
Par contre, VLKS (1974) rassemble ces deux zones (région de Rochechouart et Plateau de Limoges) en une seule ; il leur attribue un unique n° 8 avec des caractéristiques communes.



Champagnac-la-Rivière  
340m



Limoges  
400m

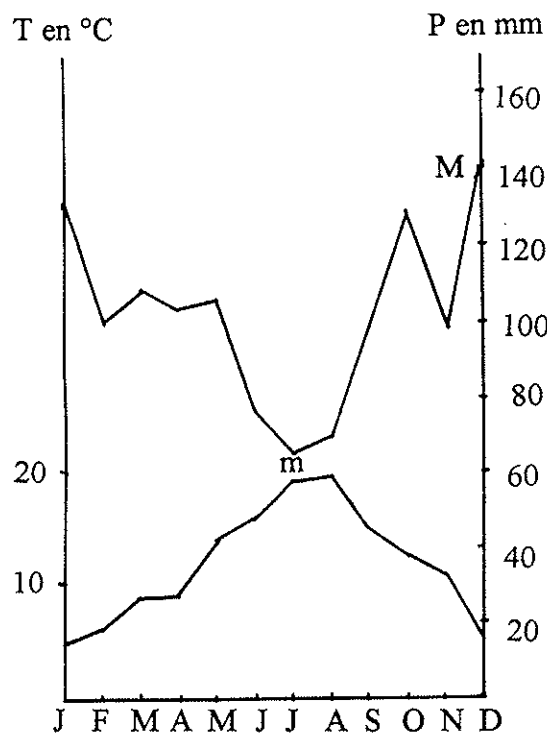


Rochechouart  
265m

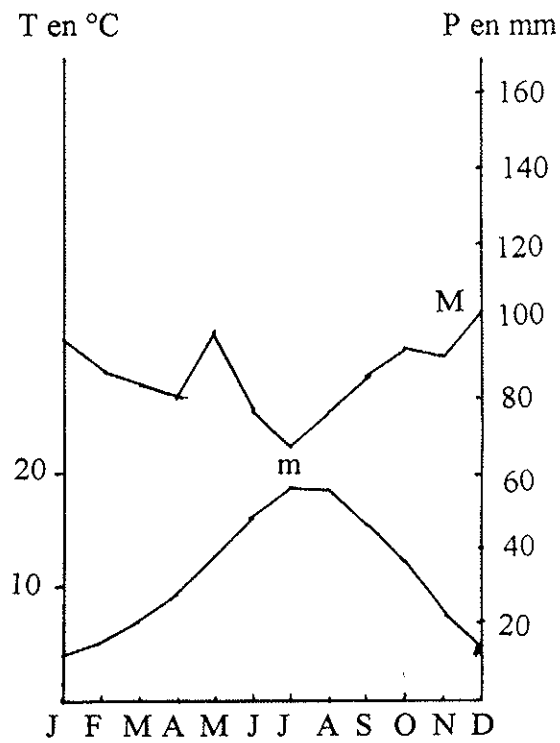
P = précipitations moyennes en mm  
 T = températures moyennes en °C  
 M = maximum de précipitations  
 m = minimum de précipitations

**Planche n° 2**  
**DIAGRAMMES OMBROTHERMIQUES**  
 (Echelle : P = 2T)

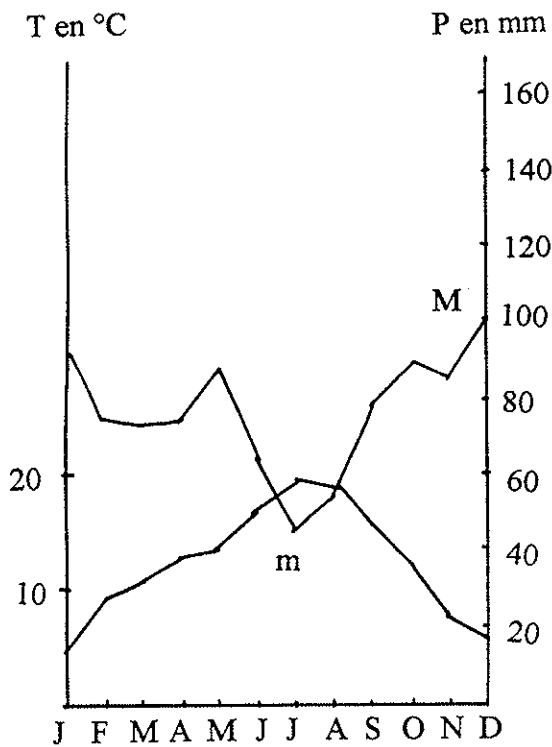




Champagnac-la-Rivière  
340m



Limoges  
400m



Rochechouart  
265m

P = précipitations moyennes en mm  
T = températures moyennes en °C  
M = maximum de précipitations  
m = minimum de précipitations

**Planche n° 3**  
**DIAGRAMMES OMBROTHERMIQUES**

(Echelle : P = 3T)

#### **IV - LA HAUTE VALLEE DE LA TARDOIRE : UN ELEMENT REMARQUABLE DU FUTUR P.N.R. « PERIGORD - LIMOUSIN »**

La vallée de la Tardoire fait partie du Pays Bandiat-Tardoire. Cette région a subi l'exode rural depuis le siècle dernier à cause des terres pauvres et exiguës pour une population trop nombreuse, mais aussi en raison de la désaffection des jeunes pour l'agriculture et de leur aspiration à un meilleur confort de vie. D'ailleurs, à l'heure actuelle, la densité de la population est inférieure à la moyenne nationale, sauf à Châlus et Rochechouart.

Nous sommes au pays du châtaignier, source de nourriture par ses fruits. Il permet aussi aux feuillardiers de réaliser des tonneaux grâce à son bois, mais cette activité est aujourd'hui en voie de disparition.

Cette région s'inscrit dans le projet d'un Parc Naturel Régional (P.N.R.) dont les objectifs essentiels sont :

- la protection et la valorisation du milieu naturel et du patrimoine architectural. En effet, cette région recèle de nombreux sites intéressants du point de vue architectural, comme l'église des Salles-Lavauguyon du XII<sup>ème</sup> siècle, mais aussi historique avec notamment le château de Châlus où périt Richard Coeur de Lion. Le but du Parc Naturel Régional est aussi de conserver le milieu naturel dans son état originel, de contrôler les reboisements en résineux amorcés depuis 1950 et qui modifient déjà le paysage ;
- de favoriser l'activité économique et sociale compatible avec la protection de l'environnement, en encourageant les divers modes de développement ;
- de promouvoir l'accueil, les activités de détente et d'initiation à la nature.

Ce Parc Naturel Régional devrait se constituer sur le territoire d'un certain nombre de communes appartenant aux deux départements limitrophes que sont la Dordogne et la Haute-Vienne.

Ces parcs ont vu le jour voilà une vingtaine d'années, mais le Limousin en est toujours dépourvu. Il permettrait à ce pays des grands espaces et de la nature, entre autres, de limiter la désertification rurale en favorisant une économie touristique basée sur la découverte de l'environnement.

Dans le cadre du Parc Naturel Régional, la Haute Vallée de la Tardoire est un ensemble naturel de grande qualité au plan paysager et biologique qui a été reconnu par les auteurs de l'inventaire du patrimoine naturel régional (mai 1989) comme l'une des 240 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de la région du Limousin et l'une des 88 de la Haute-Vienne. Notre étude contribue à compléter l'inventaire botanique de cette zone et à mettre en évidence les espèces les plus caractéristiques ou les plus remarquables. Elle

est identifiée sous deux numéros : le numéro national attribué par le Secrétariat Faune-Flore du Muséum National d'Histoire Naturelle (n° SFF : 00044) et le numéro régional (0032). La superficie de la zone concernée par l'inventaire est de 868,4 hectares ; les communes concernées sont celles de Champagnac-la-Rivière, Cussac, Oradour-sur-Vayres, Saint-Bazile et Saint-Mathieu. La partie de la vallée correspondant à cette Z.N.I.E.F.F. se superpose en grande partie à notre secteur d'étude ; cependant, elle s'étend plus en amont vers Champagnac-la-Rivière et ne comprend pas le territoire situé entre les Salles-Lavauguyon et la limite du département.



*La Tardoire et ses lisières à Osmonde*

## Chapitre II

# **ETUDE PHYTOSOCIOLOGIQUE**

## I - METHODE D'ETUDE

Afin de décrire précisément la végétation, nous avons réalisé des relevés qui ont été ensuite exploités selon la méthode phytosociologique classique définie par BRAUN-BLANQUET et reprise par de FOUCAULT (1986).

### A - REALISATION DES RELEVES DE VEGETATION

Il faut avant tout déterminer sur le terrain une zone au sein de laquelle la végétation est la plus homogène possible et dans laquelle on détermine l'aire la plus représentative. Celle-ci est différente selon le type de formation végétale :

- pour les relevés forestiers, elle varie de 150 à 500 m<sup>2</sup>,
- pour les landes, de 50 à 150 m<sup>2</sup>,
- pour les relevés riverains ou les ourlets, elle est réduite à quelques dizaines de m<sup>2</sup>.

On procède ensuite à un inventaire complet de la végétation, après avoir noté toutes les caractéristiques de la station :

- date et n° d'ordre,
- la localisation,
- la pente et l'exposition,
- le type de formation végétale,
- le recouvrement de chaque strate (en %),
- la surface (en m<sup>2</sup>).

Chaque espèce identifiée est affectée d'un coefficient formé de deux chiffres :

↳ le premier détermine le degré de recouvrement de l'espèce par rapport à la surface totale du relevé : **abondance - dominance**

- |   |   |
|---|---|
| 5 | représente un recouvrement de 75 à 100% de la surface |
| 4 | " compris entre 50 et 75%                             |
| 3 | " compris entre 25 et 50%                             |
| 2 | " compris entre 10 et 25%                             |
| 1 | " compris entre 1 et 10%                              |
| + | pour un faible recouvrement                           |
| i | indique un individu unique                            |

↳ le second reflète la **sociabilité** : il traduit l'aptitude d'une espèce à former des peuplements

- 5 peuplement très dense, presque pur
- 4 peuplement dense, grandes colonies
- 3 petites colonies
- 2 touffes, tiges groupées
- 1 tiges isolées, dispersées

Nos relevés ont été effectués en mai-juin aux abords de la Tardoire. A cette période de l'année, il est en effet encore possible de déterminer les espèces printanières tandis que l'ensemble de la végétation atteint pratiquement le maximum de son développement.

## **B - EXPLOITATION DES RELEVÉS DE VÉGÉTATION**

Les noms scientifiques des espèces sont contrôlés à l'aide de :

- " Index synonymique de la Flore de France " de KERGUELEN, 1993
- " Les bryophytes du Centre-Ouest : classification, détermination, répartition " de PIERROT, 1982.

Afin de pouvoir comparer les relevés entre eux, il faut réunir ceux qui concernent les mêmes formations végétales ou celles qui présentent certaines similitudes dans des tableaux provisoires. Ceux-ci sont constitués de la façon suivante :

- sur chaque ligne horizontale, figurent les espèces,
- chaque colonne correspond à un relevé,
- à l'intersection ligne/colonne sont retranscrits les coefficients relatifs à chaque espèce pour le relevé concerné.

Des recherches analogiques et comparatives permettent d'aboutir alors à des tableaux intermédiaires puis définitifs, en déplaçant progressivement des lignes et en permutant des colonnes. Ceci nous permet de rapprocher des espèces d'affinités voisines et des relevés d'aspect relativement similaire.

Les espèces très peu fréquentes (espèces accidentelles) ne sont pas mentionnées dans les tableaux, mais figurent en annexe. Seul leur nombre est indiqué sur la dernière ligne de chaque tableau.

Dans la partie droite des tableaux existe une colonne, où figure le coefficient de présence des espèces. Il s'agit d'un chiffre romain (ou arabe si le nombre de relevés est < 10) représentant le nombre de fois où l'espèce a pu être observée, rapporté à 100 relevés :

V	caractérise une espèce présente dans plus de 80% des relevés	
IV	"	60 à 80% "
III	"	40 à 60% "
II	"	20 à 40% "
I	"	10 à 20% "
+	moins de 10% des relevés	

Enfin, dans chaque tableau, les espèces végétales sont classées d'une part en fonction de leurs affinités phytosociologiques ou écologiques et d'autre part par ordre décroissant de leur coefficient de présence au sein de chaque unité phytosociologique.

## C - LE SYSTEME PHYTOSOCIOLOGIQUE

L'unité de base du système phytosociologique est l'**association végétale**, définie comme " *un groupement végétal de composition floristique déterminée, présentant une physionomie uniforme et croissant dans des conditions stationnelles uniformes* " (Congrès International de Botanique, 1910, Bruxelles). Le nom de l'association est déterminé par " **etum** " (ex : association du *Rusco-Carpinetum*).

Les associations sont regroupées en **alliance**, caractérisée par une terminaison en " **ion** " (exemple : alliance du *Fraxino-Carpinion*). Notons qu'il existe des **sous-alliances** terminées en " **enion** " (ex : sous-alliance du *Fraxinenion excelsioris*).

Plusieurs alliances peuvent former un **ordre** dont le nom se termine par " **etalia** " (ex : ordre du *Fagetalia sylvaticae*).

La **classe** rassemble plusieurs ordres : sa dénomination est terminée par " **etea** " (ex : classe des *Querco-Fagetea*).

La hiérarchie de ces unités du système phytosociologique rappelle celle utilisée pour la classification botanique en espèces, genres, familles .... L'approche phytosociologique est cependant bien différente de l'étude botanique pure ; il s'agit ici de comprendre les lois régissant les sociétés de plantes et non plus d'étudier chaque plante d'une façon strictement floristique.

C'est cette approche phytosociologique que nous allons tenter, en détaillant maintenant chacun des différents groupements rencontrés dans la vallée.

## II - LES GROUPEMENTS VEGETAUX DE LA VALLEE DE LA TARDOIRE

Nous avons réalisé 8 tableaux phytosociologiques sur des groupements végétaux variés :

- bois acidiphiles,
- aspect particulier des bois acidiphiles,
- ourlets,
- bois mésophiles,
- frênaies-aulnaies,
- saulaies,
- phalaridaies,
- fourrés.

Pour chacun d'entre eux, nous suivrons le même plan : après les avoir situés, nous décrirons brièvement leur physionomie générale, puis nous analyserons l'organisation floristique du groupement, en dégagant éventuellement des variantes. Pour finir, nous essayerons de déterminer une place au sein de la classification phytosociologique.

Chaque tableau est accompagné, en annexe, de la liste des espèces accidentelles et de la situation géographique détaillée des relevés.

### A - LES BOIS ACIDIPHILES

#### 1 - Situation

Carte n° 4, page 35

Ces bois acidiphiles se répartissent dans une grande partie de notre secteur d'étude, mais semblent tout de même plus rares à proximité d'Oradour-sur-Vayres. Par contre, ils se rencontrent aussi bien en rive droite qu'en rive gauche.



## 2 - Physionomie

Ces bois acidiphiles sont constitués par une strate haute de *Quercus robur* et de hauts taillis de *Castanea sativa* auxquels se joint parfois *Betula pendula*. Le traitement en taillis permet de donner à cette haute strate un recouvrement très dense, souvent supérieur à 80% ; en fait, la moyenne est égale à 73% et les extrêmes vont de 5 à 90%. Localement et particulièrement en exposition Nord, on constate la présence de *Fagus sylvatica*.

En sous-bois, se développe une strate arbustive assez pauvre en espèces et dont la physionomie est donnée par le recouvrement d'*Ilex aquifolium* ou de *Corylus avellana*.

Le tapis herbacé, régulièrement présent, demeure cependant réduit : 57% en moyenne. En fait, il n'atteint de recouvrement supérieur à 70% que par le développement local des ronces, des lianes (*Lonicera periclymenum*, *Hedera helix*) ou encore *Deschampsia flexuosa*. Il est souvent dominé par les graminées ; outre *Deschampsia flexuosa*, citons *Holcus mollis*, *Agrostis capillaris*, *Molinia caerulea*.

## 3 - Organisation floristique

Tableau I, page 33

Il s'agit de chênaies à *Quercus robur* ou peut-être d'anciennes chênaies - hêtraies dans lesquelles a été implanté le Châtaignier. Ce dernier a été cultivé sous forme de taillis et par la suite plus ou moins entretenu, ce qui explique notamment la grande taille de ces taillis et l'implantation localement importante de *Betula pendula*.

En sous-strate, le Houx figure régulièrement et parfois en abondance, ce qui caractérise la chênaie - hêtraie acidiphile. Celui-ci est accompagné de quelques espèces mésophiles discrètes, en plus du Noisetier qui, lui, est fréquemment observé.

Le tapis herbacé se définit par un ensemble d'espèces ayant des affinités acidiphiles et qui sont très régulièrement présentes : *Pteridium aquilinum*, *Holcus mollis*, *Teucrium scorodonia*, *Deschampsia flexuosa* ... Des espèces de plus large répartition viennent s'ajouter : des lianes comme *Lonicera periclymenum*, *Hedera helix*, ainsi que des ronces. Cette description s'applique aux relevés 9 à 24, qui représentent l'aspect typique de ces bois. Toutefois, deux variantes existent :

⇒ la première correspond aux relevés 1 à 4 et se définit par la présence locale de *Luzula sylvatica*. Elle est rencontrée sur la rive gauche de la Tardoire, en exposition globale Nord, en vis à vis du château de Lavauguyon ;

⇒ la deuxième correspond aux relevés 5 à 8 et présente une tonalité thermophile donnée par *Ruscus aculeatus*, *Festuca heterophylla*, *Asphodelus albus*. Elle est rencontrée en rive droite de la Tardoire, en exposition Sud-Ouest.

Le tapis muscinal peut être assez bien fourni. Il est constitué d'un ensemble d'espèces acidiphiles telles que *Polytrichum formosum* et *Leucobryum glaucum*, et d'espèces de plus large répartition comme *Thuidium tamariscinum*, *Hypnum cupressiforme*, *Rhytidiadelphus triquetrus*.

#### 4 - Appartenance phytosociologique

Ces bois relèvent de la classe des *Querco-Fagetea* et de l'ordre des *Quercetalia robori-petraeae* qui rassemblent les bois acidiphiles. L'observation du tableau montre une prédominance d'espèces se rattachant à l'alliance du *Quercion robori-petraeae*. Cependant, la présence discrète mais régulière de *Fagus sylvatica*, associée au développement notable d'*Ilex aquifolium* nous incite à classer plutôt ces formations dans l'alliance de l'*Ilici-Fagion* qui correspond aux chênaies - hêtraies acidiphiles des régions atlantiques.

Cette proposition se trouve confirmée par la présence dans 4 relevés de la Grande Luzule, caractéristique de ces bois, mais aussi par celle de quelques espèces des bois frais comme *Lamium galeobdolon*, *Moehringia trinervia*, *Hyacinthoides non-scripta*, *Stellaria holostea*, qui sont absentes dans les chênaies du *Quercion robori-petraeae*. L'observation, dans les bois situés en vis à vis de Lavauguyon, du lichen *Lobaria pulmonaria* traduit leur caractère ancien mais aussi la bonne qualité de l'air ambiant.

Le développement de cette chênaie - hêtraie à Houx semble caractéristique de cette partie de la vallée de la Tardoire, n'ayant pas été retrouvé dans les secteurs proches tels que la vallée de la Gorre, dans la région de Rochechouart (SAMY, 1994), où seul se retrouve l'aspect thermophile de ces bois.



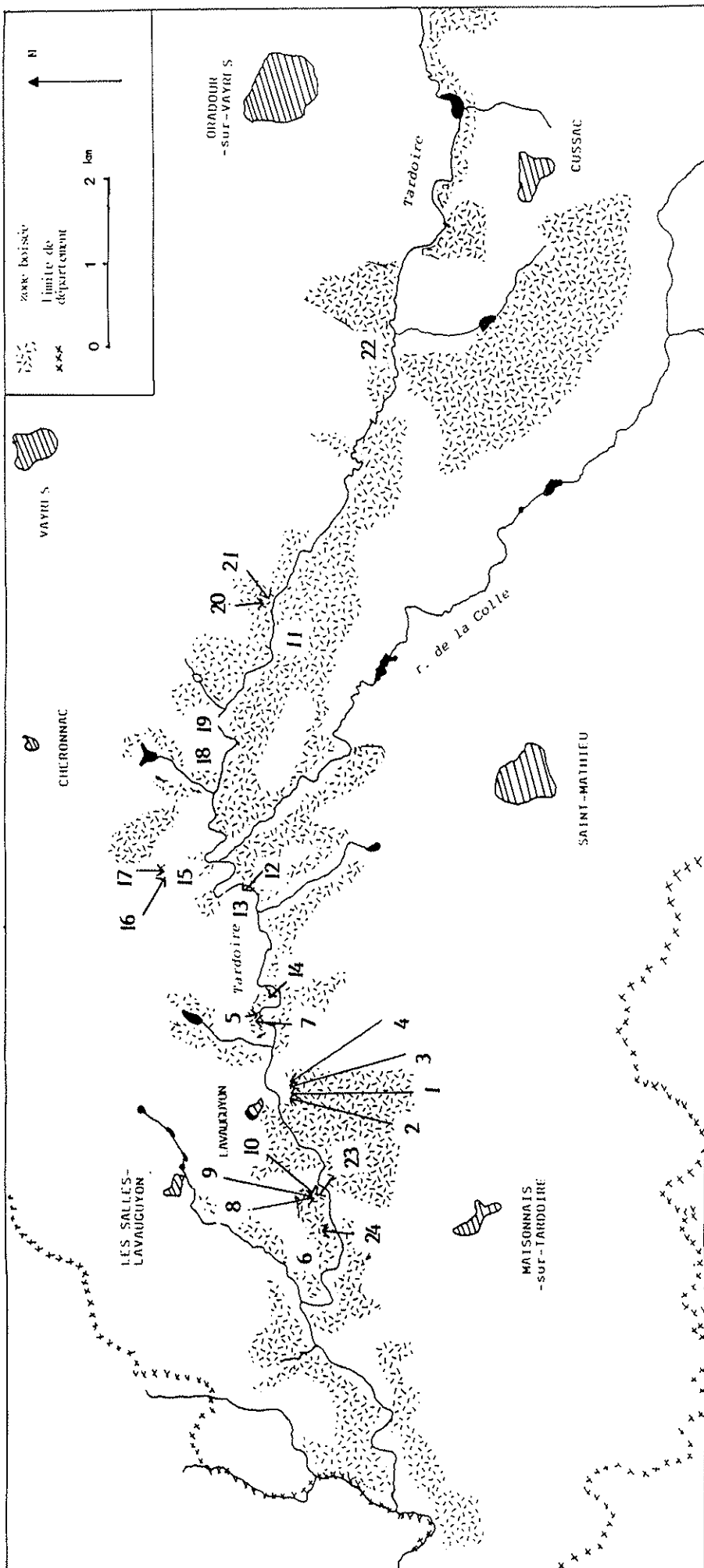
## LEGENDE DU TABLEAU I

### Localisation des relevés

- relevés n° 1, 2, 3, 4 : rive gauche de la Tardoire, 250 m au Sud-Ouest de Lavauguyon, commune des Salles-Lavauguyon
- relevés n° 5, 7 : rive droite de la Tardoire, 250 m au Nord-Ouest du Moulin de Raux, commune de Chéronnac
- relevés n° 6, 24 : rive droite de la Tardoire, les Gorses, commune des Salles-Lavauguyon
- relevés n° 8, 9, 10, 23 : rive droite de la Tardoire, en amont du pont, 250 m au Nord du Moulin de Maisonnais, commune des Salles-Lavauguyon
- relevé n° 11 : rive gauche de la tardoire, entre les Perrières et Chez Chabert, commune de Saint-Mathieu
- relevés n° 12, 13 : rive droite de la Tardoire, 300 m au Sud-Ouest du Buisson, commune de Chéronnac
- relevé n° 14 : rive droite de la Tardoire, en aval du pont, 150 m au Nord du Moulin de Raux, commune de Chéronnac
- relevés n° 15, 16, 17 : rive droite de la Tardoire, 250 m au Sud de la Férandie, commune de Chéronnac
- relevés n° 18, 19 : rive droite de la Tardoire, 250 m au Nord-Est de Peyrassoulat, commune de Chéronnac
- relevés n° 20, 21 : rive droite de la Tardoire, en aval du pont, 400 m au Nord-Ouest du Moulin du Baron, commune de Vayres
- relevé n° 22 : rive droite de la Tardoire, en amont du pont, 1 km au Sud de Laubanie, commune de Vayres

### Espèces accidentelles

- relevé n° 2 : *Populus tremula* A (i)
- relevé n° 3 : *Dryopteris carthusiana* (+)
- relevé n° 12 : *Abies alba* a (i)
- relevé n° 13 : *Quercus rubra* A (+2), *Quercus rubra* a (+2), *Carex* sp. (+2)
- relevé n° 19 : *Robinia pseudacacia* A (+)
- relevé n° 22 : *Viburnum opulus* juv. (+2), *Ajuga reptans* (+)
- relevé n° 23 : *Salix acuminata* juv. (+2), *Juncus effusus* (+2), *Hypericum humifusum* (+2)
- relevé n° 24 : *Cornus sanguinea* juv. (i), *Polygonatum multiflorum* (i)



Carte n° 4  
BOIS ACIDIPHILES

## B - ASPECT PARTICULIER DES BOIS ACIDIPHILES

Tableau II, page 37

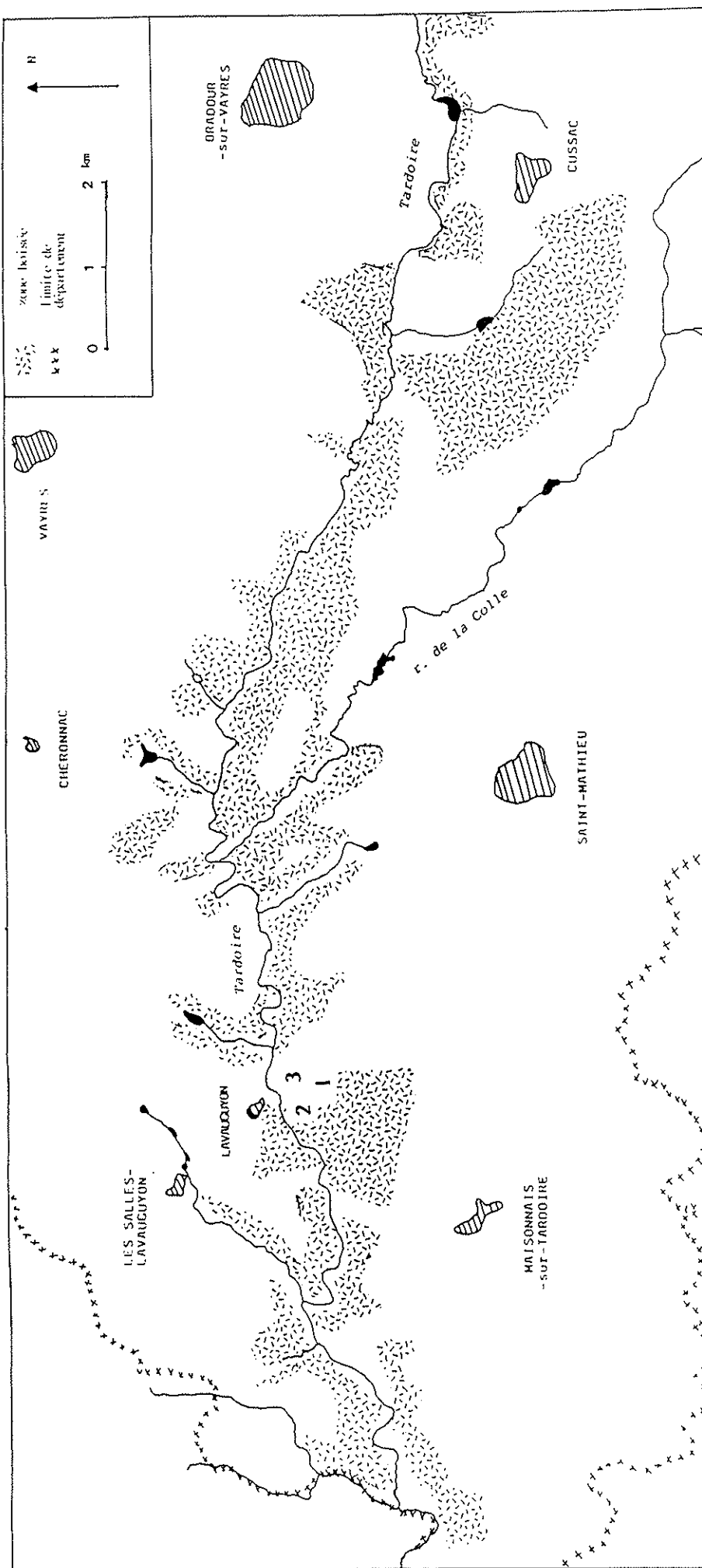
Carte n° 5, page 38

En rive gauche de la Tardoire, 250 m au Sud-Ouest de Lavauguyon, commune des Salles-Lavauguyon, en vis à vis du château de Lavauguyon, se trouve un aspect particulier des bois acidiphiles précédemment décrits. Il se localise en bas de pente rocailleuse, exposé au Nord. Il correspond à des chênaies - châtaigneraies assez denses qui, là encore, semblent marquer les restes de chênaies - hêtraies à Houx. Le voisinage immédiat de la rivière permet l'implantation d'espèces hygrophiles comme *Fraxinus excelsior*, *Viburnum opulus* pour la strate ligneuse et *Deschampsia cespitosa*, *Impatiens noli-tangere* pour la strate herbacée. La physionomie particulière de ce site est due au grand développement simultané de *Luzula sylvatica*, *Blechnum spicant* et *Deschampsia cespitosa* qui occupent l'essentiel du tapis herbacé.

Cet aspect correspond bien à la sous-association *luzuletosum sylvaticae* de l'*Illici-Fagetum* décrit par DURIN et al. (1967). Un développement de *Luzula sylvatica* associé à *Blechnum spicant* est exceptionnel dans la partie occidentale de la Haute-Vienne et ne se retrouve qu'en quelques stations de la vallée de la Vienne à l'Ouest de Limoges (BOTINEAU, 1985). Cet aspect sera repris dans l'étude phytogéographique.

Numéro des relevés		1	2	3	
Superficie (en m2)		150	200	50	
Pente (en degrés)		20	15	0	
Orientation		N	N		
Recouvrement (en %)	A	20	80	75	
	a	70	20	20	
	h	70	80	95	
	m	0	0	10	
Nbre d'espèces phanérogames		11	13	23	
Nbre d'espèces bryophytes		0	0	2	CP
<b>STRATE LIGNEUSE</b>					
1 - Caractéristiques et différentielles de l'ordre des Quercetalia robori-petraeae					
<i>Quercus robur</i>	A	22	44	12	5
<i>Castanea sativa</i>			12	32	4
2 - Caractéristiques de la classe des Querco-Fagetea					
<i>Fraxinus excelsior</i>				12	2
<i>Hedera helix</i>				+	2
<i>Lonicera periclymenum</i>				+	2
3 - Ordre des Quercetalia robori-petraeae					
<i>Quercus robur</i>	a		21	+	4
<i>Frangula alnus</i>		+		+	4
<i>Castanea sativa</i>		34	11		4
<i>Pyrus communis</i>			+2		2
4 - Classe des Querco-Fagetea					
<i>Corylus avellana</i>		12		22	4
<i>Fagus sylvatica</i>		+	11		4
<i>Crataegus monogyna</i>				12	2
<i>Fraxinus excelsior</i>				+	2
<i>Viburnum opulus</i>				+	2
<i>Ilex aquifolium</i>			+2		2
<i>Lonicera periclymenum</i>			+		2
5 - Semis					
<i>Quercus robur</i>		+			2
<i>Corylus avellana</i>			+		2
<i>Euonymus europaeus</i>				+	2
<b>STRATE HERBACEE</b>					
1 - Combinaison caractéristique d'espèces (alliance de l'Ilici-Fagion)					
<i>Luzula sylvatica</i>		12	45	44	5
<i>Blechnum spicant</i>		33	22	+2	5
<i>Deschampsia cespitosa</i>			+2	12	4
2 - Caractéristiques de l'ordre des Quercetalia robori-petraeae					
<i>Pteridium aquilinum</i>			+	11	4
<i>Deschampsia flexuosa</i>		12			2
3 - Caractéristiques de la classe des Querco-Fagetea					
<i>Hedera helix</i>		+	+	+	5
<i>Lonicera periclymenum</i>		11	11	+	5
<i>Dryopteris carthusiana</i>		+2		+	4
<i>Euphorbia dulcis</i>				+2	2
<i>Lamium galeobdolon</i>				22	2
<i>Polygonatum multiflorum</i>				+	2
<i>Galium aparine</i>				+	2
<i>Impatiens noli-tangere</i>				+	2
<i>Cardamine hirsuta</i>				+	2
<i>Geranium robertianum</i>				+	2
4 - Compagnes					
<i>Rubus sp.</i>			+	12	4
<i>Galeopsis tetrahit</i>				+	2
<b>STRATE MUSCINALE</b>					
<i>Mnium undulatum</i>				+	2
<i>Mnium hornum</i>				+	2

**Tableau II**  
**ASPECT PARTICULIER**  
**DES BOIS ACIDIPHILES**



Carte n° 5  
 ASPECT PARTICULIER DES BOIS ACIDIPHILES



## C - LES OURLETS

### 1 - Situation

Carte n° 6, page 44

Nous avons effectué 6 relevés d'ourlets forestiers situés au contact de certains bois acidiphiles précédemment décrits, de part et d'autre des rives de la Tardoire. Par contre, le 7<sup>ème</sup> relevé se situe sur le plateau, entre la rivière et le bourg de Vayres, car nous y avons remarqué la présence d'*Epilobium angustifolium*.

### 2 - Physionomie

Les ourlets observés sont essentiellement graminéens, étant dominés par *Agrostis capillaris*, *Holcus mollis*, *Deschampsia flexuosa*. Ces graminées se mélangent à la Fougère aigle. On y remarque aussi les capitules jaunes de *Solidago virgaurea* et de divers *Hieracium*.

### 3 - Organisation floristique

Tableau III, page 42

La combinaison caractéristique permettant de définir ces ourlets est constituée par le rapprochement de 3 espèces oligotrophes : *Agrostis capillaris*, *Teucrium scorodonia* et *Hypericum pulchrum*. Celles-ci sont accompagnées par un certain nombre de plantes des ourlets rencontrées sur substrat acide ; citons, en outre, *Holcus mollis*, *Silene vulgaris*, *Deschampsia flexuosa*. De plus, figurent plusieurs Epervières, ainsi que des espèces de plus large répartition comme *Stellaria holostea*, *Agrimonia procera* ...

Notons aussi un ensemble de plantes correspondant aux coupes forestières telles *Galeopsis tetrahit*, *Epilobium montanum*, *Linaria repens*, *Digitalis purpurea* et localement *Epilobium angustifolium* ; leur présence s'explique par l'arrasement effectué régulièrement en bordure des routes. De plus, on rencontre des plantes forestières et prairiales, ce qui illustre le contact immédiat de ces ourlets. Enfin, quelques espèces ligneuses traduisent l'évolution de cette végétation herbacée vers une chênaie - châtaigneraie à *Ilex aquifolium* et *Frangula alnus*.

#### 4 - Appartenance phytosociologique

Les ourlets relèvent de la classe des *Trifolio-Geranietea* et parmi ceux-ci, les groupements acidiphiles se classent dans l'alliance du *Teucrium scorodoniae*. Leur rattachement à une association plus précise pose quelques problèmes. Par certains côtés, les 6 premiers relevés du tableau peuvent se rapprocher d'un groupement à *Agrostis capillaris*, *Teucrium scorodonia* et *Holcus mollis* défini par PHILIPPI en 1971, retrouvé par SCHMITT et RAMEAU dans la forêt de Fontainebleau en 1979 et en Limousin par BOTINEAU et al. en 1988. Cependant, celui-ci se caractérise par l'absence d'*Hypericum pulchrum* mais aussi par une nette prépondérance d'espèces oligotrophes qui, ici, sont effectivement présentes mais discrètement, par exemple les Hieraciums. Ces six premiers relevés peuvent donc être comparés à l'association de l'*Hyperico pulchri - Melampyretum pratensis* définie par De FOUCAULT et FRILEUX (1979) et déjà notée en Limousin par BOTINEAU et al. (1988). Cependant, dans nos relevés, le Mélampyre n'existe pas et *Agrostis capillaris* prend un développement souvent prépondérant. Donc, nos relevés constituent peut-être une forme intermédiaire entre ces deux associations.

Le relevé n° 7 est par contre un peu différent, notamment à cause de sa situation, car il a été effectué sur la berme d'une route, dans un environnement de prairies. De plus, la présence d'*Epilobium angustifolium* et l'abondance des ronces lui donne un aspect original qui l'éloigne des précédents relevés (absence des espèces du *Teucrium scorodoniae*). L'Epilobe en épi se trouve dans une situation géographique semble-t-il isolée.



Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*)

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	7	
Superficie (en m2)	10	8	7	8	10	5	10	
Pente (en degrés)	40	70	50	45	40	30	10	
Orientation	N	S/SW	NW	SE	S/SE	E	N/NW	
Recouvrement (en %)	a	10	5	5	5	5	0	
	h	90	90	80	90	90	100	
	m	<5	0	0	0	2	<5	0
Nbre d'espèces phanérogames		25	17	22	18	25	23	19
Nbre d'espèces bryophytes		2	0	0	0	1	1	0
								CP
<b>STRATE HERBACEE</b>								
1 - Combinaison caractéristique d'espèces								
<i>Agrostis capillaris</i>	22	22	12	22	21	+2	+2	5
<i>Teucrium scorodonia</i>	11	22	+2	12	21	12	21	5
<i>Hypericum pulchrum</i>			12		+2	+2		3
2 - Caractéristiques et différentielles de l'alliance du <i>Teucrium scorodoniae</i>								
<i>Holcus mollis</i>	22	12	12	22	13	44		5
<i>Silene vulgaris</i>	12		+	+2				3
<i>Deschampsia flexuosa</i>		+2	21		21	12		3
<i>Hieracium sabaudum</i>			+	+2	+	+2		3
<i>Solidago virgaurea</i>			+	+2		12		3
<i>Hieracium vulgatum</i>			+		+2			2
<i>Hieracium umbellatum</i>					11			1
3 - Caractéristiques et différentielles de la classe des Trifolio-Geranietea								
<i>Stellaria holostea</i>	+2	+2	+2		+2			3
<i>Agrimonia procera</i>	+2			+2				2
<i>Viola riviniana</i>	+		+					2
<i>Potentilla sterilis</i>				+2				1
<i>Hieracium pilosella</i>					+2			1
<i>Veronica chamaedrys</i>					+2			1
<i>Dryopteris filix-mas</i>							12	1
<i>Arrhenatherum elatius</i>							21	1
4 - Compagnes								
<i>Galeopsis tetrahit</i>	+	+2	+2	+2	+2			4
<i>Epilobium montanum</i>	11	+	+	+2			+	4
<i>Linaria repens</i>	11	+2	+2	+2	12			4
<i>Digitalis purpurea</i>	i	+	+	+2				3
<i>Stachys officinalis</i>				+2	+	+2		3
<i>Epilobium angustifolium</i>							23	1
<i>Pteridium aquilinum</i>	12	12	12	+	11	21	33	5
<i>Rubus sp.</i>	+	+	+2	12		+		4
<i>Lonicera periclymenum</i>	+2		12	11	12	+2		4
<i>Lapsana communis</i>	+	+				+		3
<i>Centaurea nigra</i>	+2	+2		+2		+2	+	3
<i>Ranunculus repens</i>	+2						+2	2
<i>Galium aparine</i>	+2						+	2
<i>Urtica dioica</i>	+2						+2	2
<i>Calluna vulgaris</i>		+2			i			2
<i>Rubus discolor</i>						+2	33	2
<i>Potentilla erecta</i>					+2	+		2
<i>Hedera helix</i>					+	+2		2
<i>Ulex europaeus</i>					+2	i		2
<i>Dactylis glomerata</i>				+2			+	2
<i>Tamus communis</i>	+							1
<i>Lotus pedunculatus</i>	+2							1
<i>Angelica sylvestris</i>	+							1
<i>Silene dioica</i>							11	1
<i>Achillea millefolium</i>							+	1
<i>Lotus corniculatus</i>							12	1
<i>Molinia caerulea</i>						+2		1
<i>Galium mollugo</i>						12		1
<i>Athyrium filix-femina</i>	+2							1
<i>Cytisus scoparius</i>		+						1
<i>Jasione montana</i>		+2						1
<i>Castanea sativa</i>	a	12		+2	+	+	+2	3
<i>Quercus robur</i>	a	+2	+2	+2	+			3
<i>Ilex aquifolium</i>	a			+2		+2		2
<i>Frangula alnus</i>						+		2
<i>Crataegus monogyna</i>						i		1
<i>Pyrus communis</i>					i			1
<i>Corylus avellana</i>					+			1
<b>STRATE MUSCINALE</b>								
<i>Hypnum purum</i>					+2	+2		II
<i>Polytrichum formosum</i>	+2							I
<i>Dicranum scoparium</i>	+2							I
Espèces accidentelles	1	0	1	0	1	0	2	

Tableau III  
OURLETS

## LEGENDE DU TABLEAU III

### Localisation des relevés

relevés n° 1, 2 : rive droite de la Tardoire, en amont du pont, 400 m au Nord-Ouest du Moulin du Baron, commune de Vayres

relevés n° 3, 4 : rive gauche de la Tardoire, entre les Perrières et Chez Chabert, commune de Saint-Mathieu

relevé n° 5 : rive droite de la Tardoire, 250 m au Sud de la Férandie, commune de Chéronnac

relevé n° 6 : rive droite de la Tardoire, 250 m au Nord-Est de Peyrassoulat, commune de Chéronnac

relevé n° 7 : rive droite de la Tardoire, au bord de la D34, entre Chez Fréguelin et La Grue, commune de Vayres

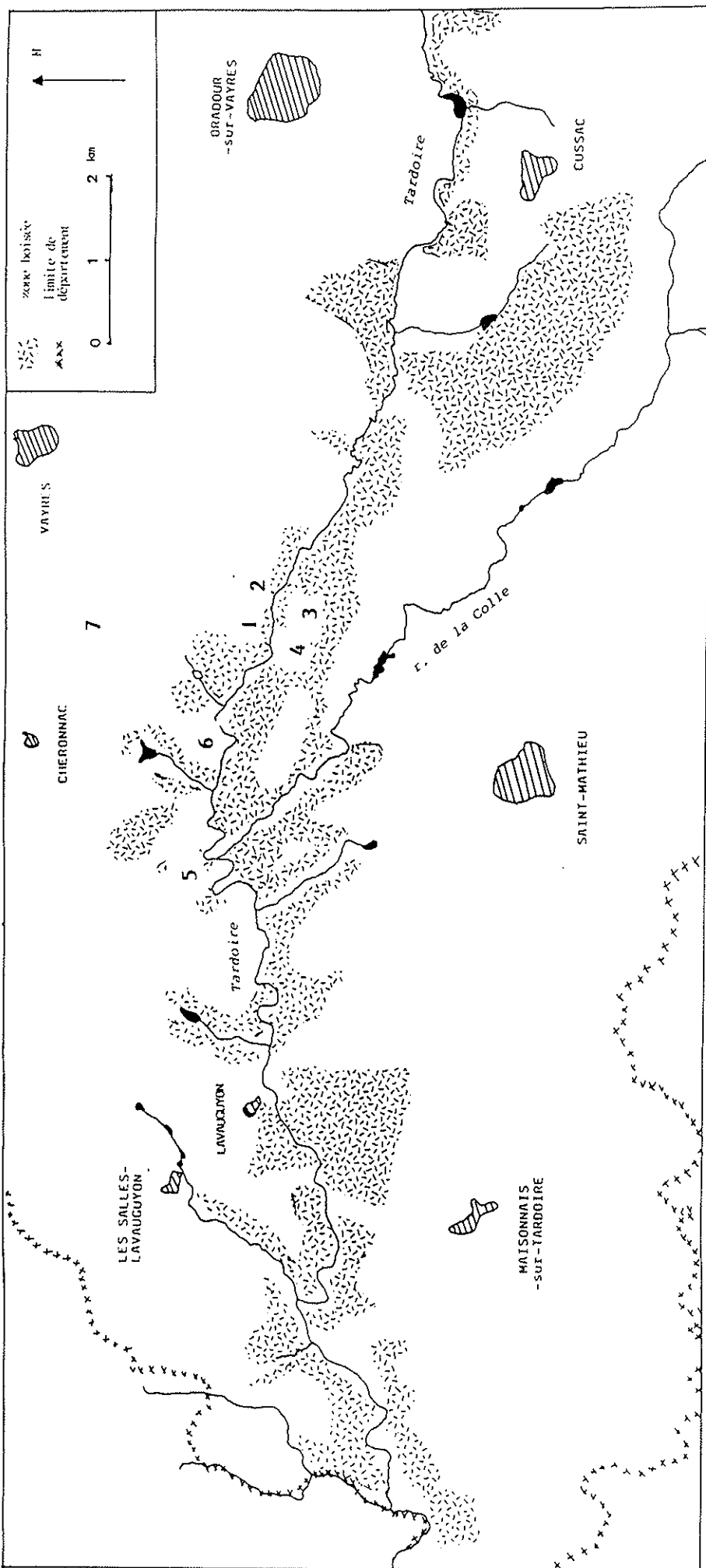
### Espèces accidentelles

relevé n° 1 : *Succisa pratensis* (i)

relevé n° 3 : *Geranium robertianum* (+2)

relevé n° 5 : *Erica cinerea* (+2)

relevé n° 7 : *Poa pratensis* (+), *Vicia hirsuta* (+)



Carte n° 6  
OURLETS

## D - LES BOIS MESOPHILES

### 1 - Situation

Carte n° 7, page 50

Ces bois se rencontrent sur toute la longueur de la zone d'étude et aussi bien en rive droite qu'en rive gauche. On peut remarquer cependant que la première partie du tableau (relevés 1 à 13) est concentrée en aval du site de Lavauguyon ; la seconde partie est concentrée dans la partie amont de notre secteur d'étude et localisée en rive droite.

### 2 - Physionomie

Ces bois mésophiles présentent une strate haute (A) avec un recouvrement important (> 60% en moyenne) donné particulièrement par *Quercus robur* auquel s'ajoute *Castanea sativa*, ponctuellement *Carpinus betulus* et plus rarement *Fraxinus excelsior*.

En-dessous, on observe une strate arbustive (a) pouvant être très dense (jusqu'à 95%), mais néanmoins irrégulièrement développée selon les relevés (en moyenne : 45,3% ; les extrêmes allant de 10 à 95%). La physionomie de cette strate arbustive est donnée par le Noisetier, mais il est assez régulièrement accompagné par *Ilex aquifolium*, *Crataegus monogyna*, *Prunus spinosa*. Le renouvellement de ces espèces ligneuses est attesté par une certaine abondance de plantules et jeunes individus.

Le tapis herbacé est souvent très développé : 70% en moyenne ; les extrêmes allant de 20 à 90%. Il est constitué par un tapis de lianes (Lierre et Chèvrefeuille des bois qui parfois grimpent sur les troncs des arbres) auxquelles s'ajoutent *Stellaria holostea*, *Lamium galeobdolon*, *Polygonatum multiflorum*, aux inflorescences colorées, ainsi que des espèces plus discrètes comme *Pteridium aquilinum*, *Holcus mollis* et *Teucrium scorodonia*. De plus, on remarque une certaine abondance des ronces.

### 3 - Organisation floristique

Tableau IV, page 48

Ces bois sont actuellement des chênaies - châtaigneraies dans lesquels *Castanea sativa* a sans doute été favorisé au détriment d'arbres aux tendances mésophiles et dont on observe quelques vestiges avec *Carpinus betulus* très présent dans quatre relevés, *Fraxinus*

*excelsior* et *Prunus avium* plus discrets. Le caractère mésophile du substrat se traduit par un grand développement de la strate arbustive, tant en recouvrement qu'en variété d'espèces. *Corylus avellana* est l'arbuste dominant mais il est régulièrement accompagné par *Crataegus monogyna*, *Prunus spinosa*, *Euonymus europaeus* et même parfois d'espèces hygrophiles comme *Salix acuminata* et *Viburnum opulus*.

Le tapis herbacé est également assez riche en espèces des sols frais et profonds : *Stellaria holostea*, *Lamium galeobdolon*, *Polygonatum multiflorum*. On y observe aussi des espèces de plus large écologie comme *Hedera helix*, *Lonicera periclymenum*, *Viola riviniana* ou à tendance acidiphile comme *Pteridium aquilinum*, *Holcus mollis*, *Teucrium scorodonia*. A cela s'ajoute quelques compagnes nitrophiles telles que *Galeopsis tetrahit*, *Galium aparine*, *Urtica dioica* ou localement hygrophile comme *Filipendula ulmaria*.

Deux aspects se distinguent dans ce tableau :

⇒ relevés 1 à 13 avec localisation à ce niveau d'espèces recherchant des substrats sableux ou caillouteux : *Ruscus aculeatus*, *Melica uniflora*, *Luzula sylvatica*, *Milium effusum* ;

⇒ relevés 13 à 28 se superposant légèrement à l'aspect précédent et correspondant à des sols moins drainés, d'ailleurs souvent situés en bas de pente. C'est ici que se localisent *Hyacinthoides non-scripta*, *Brachypodium sylvaticum* et plus rarement *Poa nemoralis*, *Silene dioica*, *Cardamine impatiens*, *Stachys sylvatica*.

Le tapis muscinal irrégulier est représenté par des espèces d'assez large écologie comme *Thuidium tamariscinum*, *Eurhynchium striatum*, *Plagiomnium undulatum*.

Ce type de formation recèle quelques espèces rares ou localisées dans notre région ; citons particulièrement *Luzula sylvatica*, *Hypericum androsaemum* et *Phyllitis scolopendrium* (cf. Chapitre III : Etude phytogéographique).

#### **4 - Appartenance phytosociologique**

Ces bois relèvent de la classe des *Quercu-Fagetea*, de l'ordre des *Fagetalia sylvaticae* et de l'alliance du *Fraxino-Carpinion*.

Les relevés 1 à 13 correspondent assez bien à l'association du *Rusco-Carpinetum* définie par NOIRFALISE (1968) dans le bassin de la Loire, et qui a été signalée plusieurs fois déjà en Limousin sur des versants de vallée par BOTINEAU (1985) et MIRAUX-GOUNEAU (1994).



Les relevés 13 à 28 sont plus proches de l'association de l'*Endymio-Fraxinetum* définie également par NOIRFALISE (1968). Cette association caractérise les régions atlantiques et a été étudiée dans les vallées de nos régions par les auteurs précédemment cités ainsi que par SAMY (1994) dans la vallée de la Gorre.

Ces deux associations présentent des répartitions géographiques assez proches, mais le *Rusco-Carpinetum* recherche des situations topographiques plus thermophiles. Le développement du Châtaignier masque sans doute quelque peu le développement de ces associations. Enfin, la situation particulière de quelques relevés orientés vers le Nord ou l'Ouest (relevés 1 à 3) favorise le développement de *Luzula sylvatica*, qui leur confère une tonalité submontagnarde.



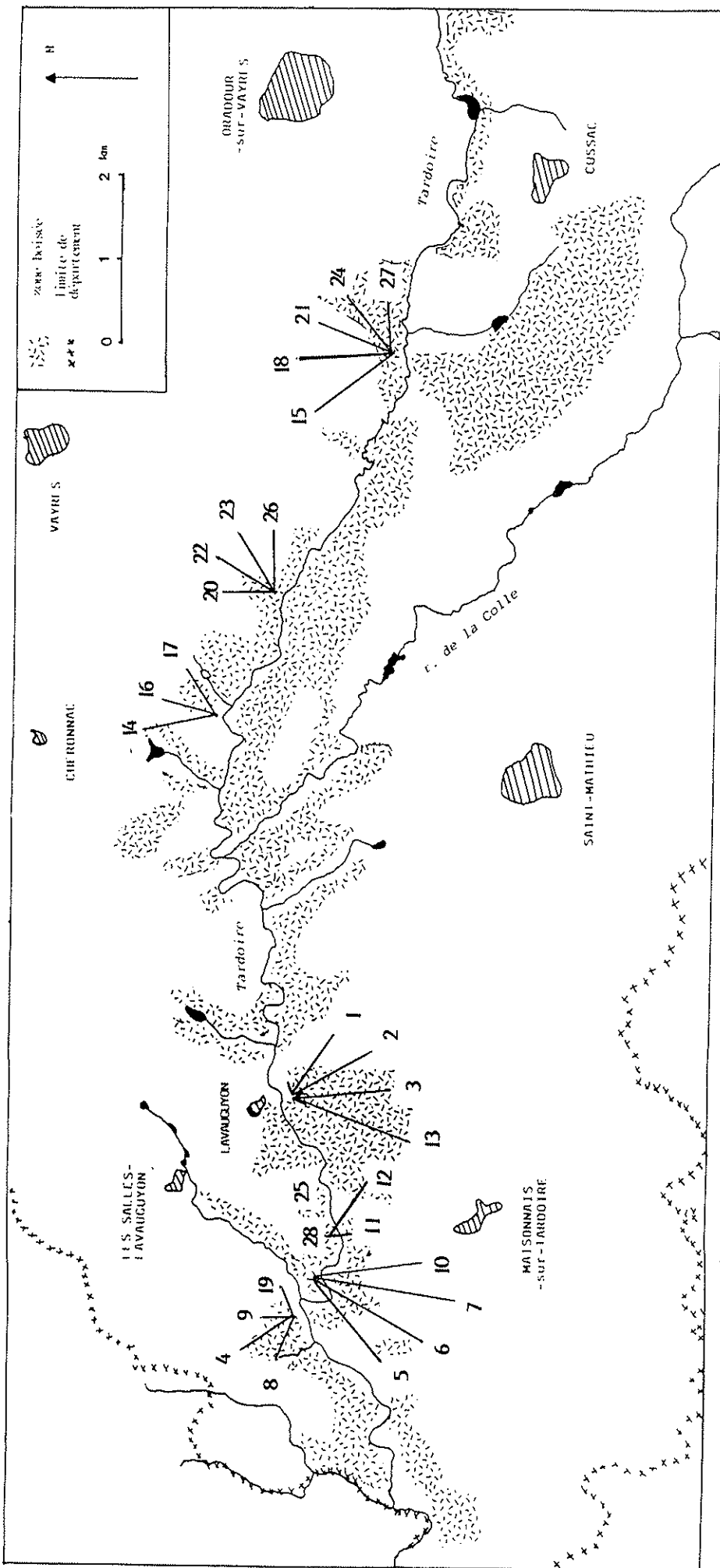
## LEGENDE DU TABLEAU IV

### Localisation des relevés

- relevés n° 1, 2, 3, 13 : rive gauche de la Tardoire, 250 m au Sud-Ouest de Lavauguyon, commune des Salles-Lavauguyon
- relevés n° 4, 8, 9, 19 : rive gauche du ruisseau des Salles-Lavauguyon, 150 m au Sud de Chez Rambaud, commune des Salles-Lavauguyon
- relevés n° 5, 6, 7, 10 : rive droite de la Tardoire, les Gorses, commune des Salles-Lavauguyon
- relevés n° 11, 12, 28 : rive droite de la Tardoire, les Gorses, plus à l'Est des relevés précédemment cités
- relevés n° 14, 16, 17 : rive droite de la tardoire, 250 m au Nord-Est de Peyrassoulat, commune de Chéronnac
- relevés n° 15, 18, 21, 24, 27 : rive droite de la Tardoire, en amont du pont, 1 km au Sud de Laubanie, commune de Vayres
- relevés n° 20, 22, 23, 26 : rive droite de la Tardoire, en aval du pont, 400 m au Nord-Ouest du Moulin du Baron, commune de Vayres
- relevé n° 25 : rive gauche de la Tardoire, en amont du pont, 250 m au Nord du Moulin de Maisonnais, commune des Salles-Lavauguyon

### Espèces accidentelles

- relevé n° 2 : *Populus tremula* juv. (+2)
- relevé n° 4 : *Rosa arvensis* (i)
- relevé n° 6 : *Hypericum pulchrum* (+2)
- relevé n° 9 : *Dryopteris carthusiana* (+2)
- relevé n° 12 : *Frangula alnus* a (+2)
- relevé n° 14 : *Heracleum sphondylium* (i), *Alliaria petiolata* (i)
- relevé n° 15 : *Cornus sanguinea* juv. (+), *Polygonum hydropiper* (+2), *Cruciata laevipes* (+2), *Alliaria petiolata* (+)
- relevé n° 16 : *Myosotis scorpioides* (+2)
- relevé n° 21 : *Moehringia trinervia* (+2)
- relevé n° 27 : *Pinus sylvestris* A (i), *Molinia caerulea* (+2)
- relevé n° 28 : *Humulus lupulus* (+2), *Tamus communis* (+)



Carte n° 7  
BOIS MESOPHILES

## E - FRENAIES - AULNAIES

### 1 - Situation

Carte n° 8, page 57

Cette formation hygrophile s'observe au contact même de la rivière, sur quasiment tout notre secteur d'étude. Elle occupe une frange étroite et linéaire.

### 2 - Physionomie

On observe une strate haute (18-20 m) mais irrégulièrement représentée, constituée d'Aulnes, de Frênes, mais aussi parfois de grands Saules ou de Chênes pédonculés.

La strate arbustive, par contre toujours présente, est définie par ces mêmes espèces auxquelles s'ajoutent *Corylus avellana*, *Prunus spinosa*, *Viburnum opulus* ...

Le tapis herbacé, très dense, est souvent constitué d'espèces de grande taille comme *Deschampsia cespitosa*, *Athyrium filix-femina*, *Filipendula ulmaria*, *Phalaris arundinacea*, *Festuca gigantea*, *Angelica sylvestris* .... Des espèces plus rares s'y développent également ; citons par exemple *Ranunculus repens*, *Polygonum hydropiper*. De même figurent des espèces provenant des bois ou des prés voisins.

### 3 - Organisation floristique

Tableau n° V, page 55

La strate ligneuse montre

- d'une part, des espèces liées à la proximité de l'eau : *Alnus glutinosa*, *Salix acuminata* pour la strate ligneuse ; *Viburnum opulus*, *Frangula alnus* et *Humulus lupulus* pour la strate arbustive ;

- d'autre part, des espèces des bois mésophiles précédemment étudiées : *Fraxinus excelsior*, *Quercus robur* pour la strate haute ; *Corylus avellana*, *Prunus spinosa*, *Crataegus monogyna* pour la strate basse.

Le tapis herbacé montre

- la superposition de plusieurs grandes espèces affectionnant le contact de l'eau courante : citons *Deschampsia cespitosa*, *Athyrium filix-femina*, *Phalaris arundinacea* ... qui accompagnent régulièrement les Aulnes et les Saules ;

- des hautes herbes qui, de part leur taille, ont donné le nom de mégaphorbiaie aux

populations qu'elles constituent. Ainsi, sont rassemblées ici *Filipendula ulmaria*, *Myosotis scorpioides*, *Angelica sylvestris*, *Lysimachia vulgaris*, *Iris pseudacorus*, *Lythrum salicaria* ... qui agrémentent les bordures de la Tardoire par la variété de leurs couleurs ;

- des espèces nitrophiles favorisées par le contact de l'eau. Elles sont représentées par *Galeopsis tetrahit*, *Urtica dioica*, *Glechoma hederacea* ... ;

- de nombreuses espèces forestières ou prairiales provenant des formations voisines : *Brachypodium sylvaticum*, *Lamium galeobdolon*, *Potentilla sterilis*, *Hyacinthoides non-scripta*, *Luzula sylvatica* ...

Trois aspects peuvent être distingués dans ce tableau :

⇒ relevés 1 à 5 : *Alnus glutinosa*, *Salix acuminata* et *Fraxinus excelsior* se rencontrent dans des proportions équivalentes, sauf dans un relevé où *Ulmus minor* remplace Aulne et Saule (relevé n° 4). La strate arbustive est discrète. C'est ici que se localise essentiellement *Impatiens noli-tangere*, espèce recherchant les limons sableux ou caillouteux (RAMEAU et al., 1989) ;

⇒ relevés 6 à 11 : les mêmes espèces arborescentes que précédemment sont rencontrées mais le développement de la strate arbustive s'avère plus prononcé, aussi bien pour les espèces hygrophiles que mésophiles. Sous cette strate, se développe *Osmunda regalis* qui affectionne surtout les substrats argileux (RAMEAU et al., 1989). A ce niveau, *Phalaris arundinacea* présente de forts recouvrements ;

⇒ relevés 12 à 18 : l'Aulne régresse notablement au profit de *Corylus avellana* qui prend un grand développement. La densité de son feuillage explique sans doute aussi la régression des espèces héliophiles des mégaphorbiaies.

#### **4 - Appartenance phytosociologique**

Dans l'ensemble, les relevés de ce tableau appartiennent à la classe des *Querco-Fagetea*, à l'ordre des *Fagetalia sylvaticae* et plus précisément à l'alliance du *Fraxino-Carpinion* et à la sous-alliance de l'*Alno-Padenion*. Cette dernière correspond aux bois riverains des cours d'eau en plaine. Il est plus difficile de préciser l'association même pour l'aspect à *Osmunda regalis*, rencontrée pourtant assez régulièrement dans cette partie occidentale du Limousin : vallée de la Glane par BOTINEAU (1985), vallée de la Gorre par SAMY (1994).





*Phalaris arundinacea, Deschampsia cespitosa, Humulus lupulus*



*Iris pseudacorus*





Osmonde royale (*Osmunda regalis*)





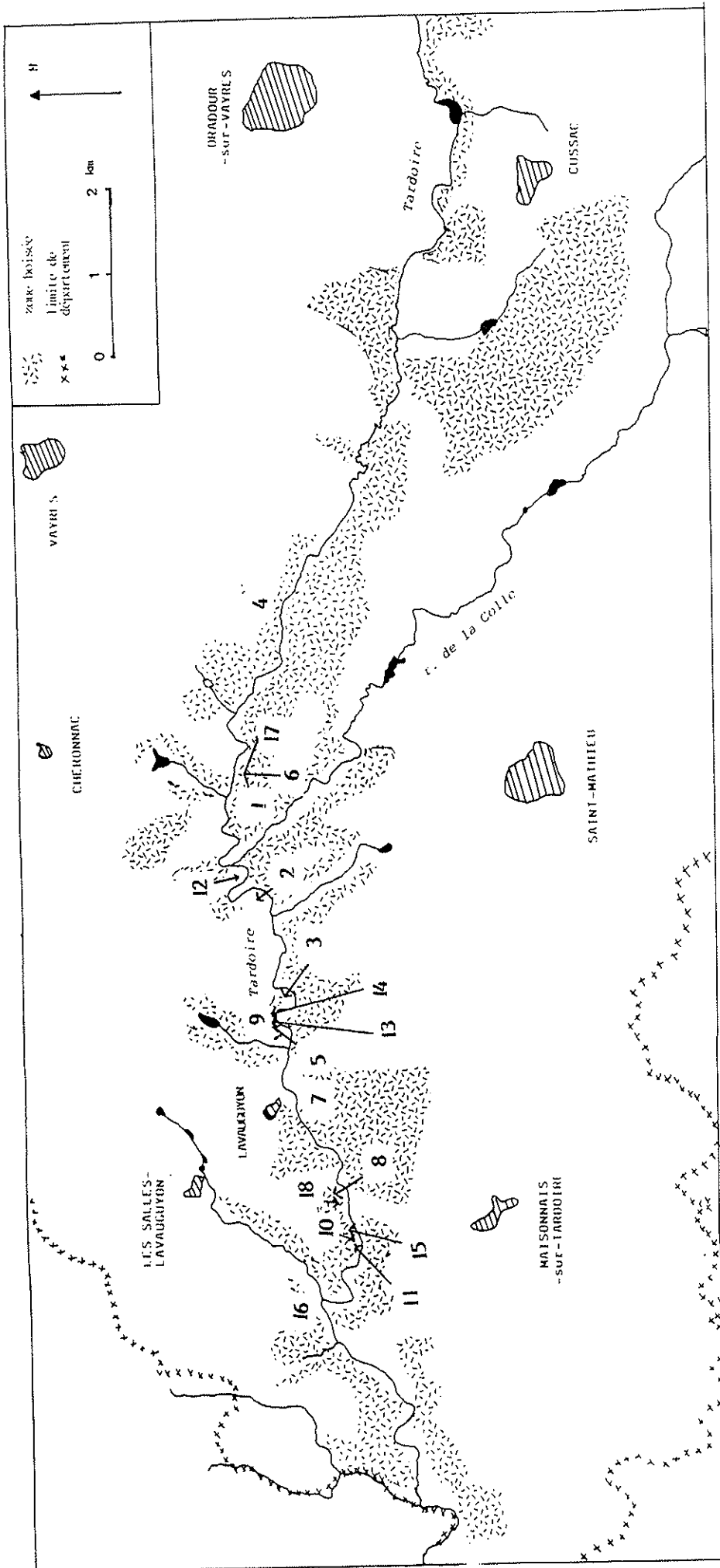
## LEGENDE DU TABLEAU V

### Localisation des relevés

- relevés n° 1, 6, 17 : rive gauche de la Tardoire, en aval du pont, 250 m au Sud-Ouest de Peyrassoulat, commune de Chéronnac
- relevé n° 2 : rive droite de la Tardoire, 300 m au Sud-Ouest du Buisson, commune de Chéronnac
- relevé n° 3 : rive droite de la Tardoire, 150 m au Nord du Moulin de Raux, commune de Chéronnac
- relevé n° 4 : rive droite de la Tardoire, en aval du pont, 400 m au Nord-Ouest du Moulin du Baron, commune de Vayres
- relevés n° 5, 9, 13, 14 : rive droite de la Tardoire, 250 m au Nord-Ouest du Moulin de Raux, commune de Chéronnac
- relevé n° 7 : rive gauche de la Tardoire, 250 m au Sud-Ouest de Lavauguyon, commune des Salles-Lavauguyon
- relevés n° 8, 18 : rive droite de la Tardoire, en amont du pont, 250 m au Nord du Moulin de Maisonnais, commune des Salles-Lavauguyon
- relevés n° 10, 11, 15 : rive droite de la Tardoire, les Gorses, commune des Salles-Lavauguyon
- relevé n° 12 : rive droite de la Tardoire, au niveau du Buisson, commune de Chéronnac
- relevé n° 16 : rive gauche du ruisseau des Salles-Lavauguyon, 150 m au Sud de Chez Rambaud, commune des Salles-Lavauguyon

### Espèces accidentelles

- relevé n° 2 : *Carex pallescens* (i)
- relevé n° 4 : *Dactylis glomerata* (+)
- relevé n° 5 : *Lotus pedunculatus* (+2)
- relevé n° 6 : *Prunus avium* juv. (i)
- relevé n° 9 : *Rosa arvensis* (+)
- relevé n° 10 : *Valeriana officinalis* (+2), *Lotus pedunculatus* (+2), *Rumex acetosa* (i), *Holcus lanatus* (+2), *Rosa canina* (i), *Rosa sp.* (i)
- relevé n° 12 : *Solidago virgaurea* (+2), *Carex pilulifera* (+2)
- relevé n° 15 : *Phyteuma spicatum* (+)
- relevé n° 16 : *Cornus sanguinea* a (11), *Cornus sanguinea* (+), *Caltha palustris* (+2), *Alliaria petiolata* (+2), *Phyteuma spicatum* (+), *Chrysosplenium oppositifolium* (+2)



Carte n° 8  
**FRENAIIES - AULNAIIES**

## F - LES SAULAIES

Tableau VI, page 59

Carte n° 9, page 60

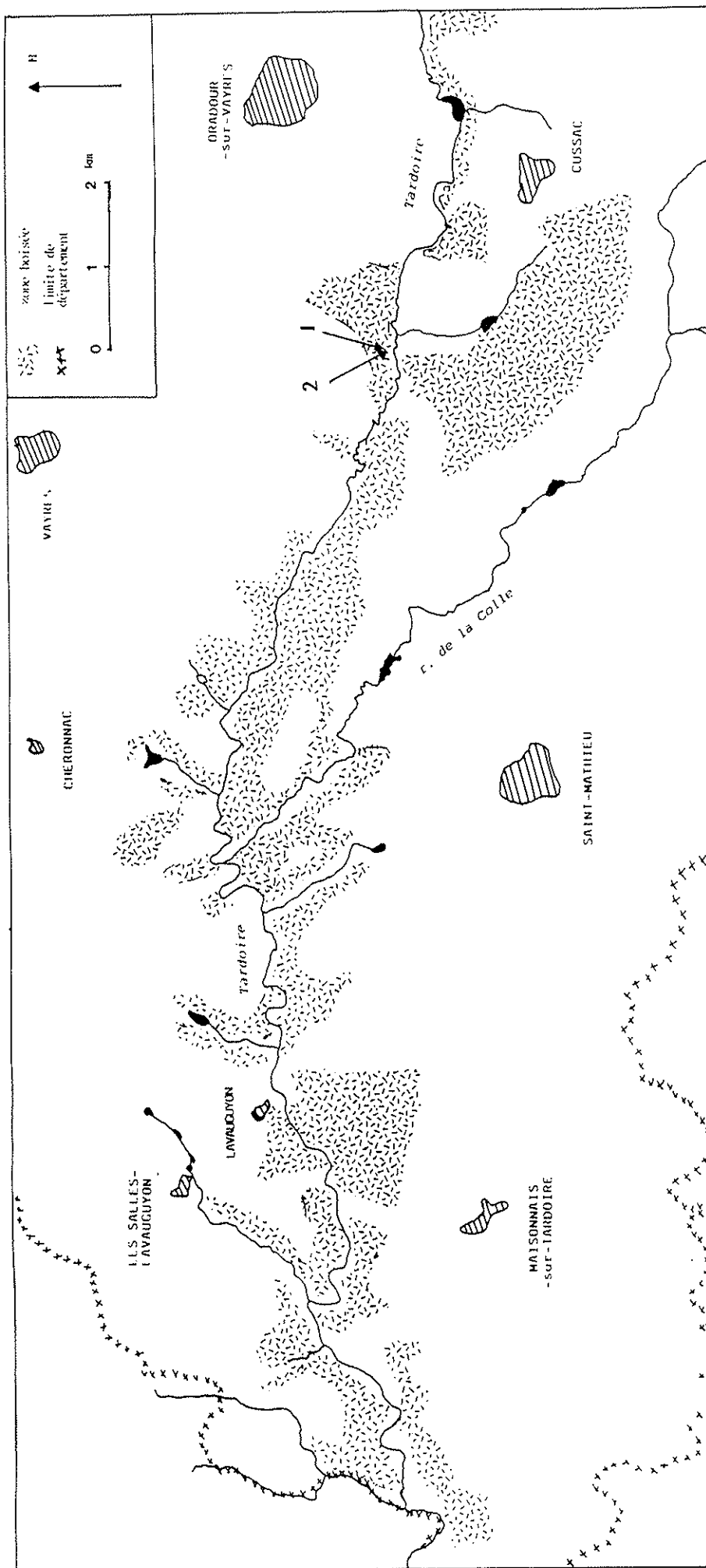
Nous avons observé ponctuellement deux bois à *Salix acuminata*, rive droite de la Tardoire, en amont du pont, 1 km au Sud de Laubanie, commune de Vayres. Le saule est associé à *Alnus glutinosa*, *Fraxinus excelsior*, mais aussi *Betula pendula* et *Quercus robur*.

Sous cette strate haute se développe un tapis herbacé assez dense renfermant des espèces de mégaphorbiaies (*Galium palustre*, *Cirsium palustre*, *Angelica sylvestris*) mais aussi des espèces plus petites des prairies humides (*Scutellaria minor*, *Lotus pedunculatus*) et quelques forestières compagnes de l'aulnaie comme *Dryopteris carthusiana*, *Solanum dulcamara*.

C'est effectivement vers l'association relevant de la sous-alliance de l'*Alno-Adenion* que semble évoluer cette formation, qui résulte vraisemblablement d'un boisement spontané de prairies hygrophiles.

**Tableau VI**  
**SAULAIES**

Numéro des relevés		1	2		
Superficie (en m2)		100	200		
Pente (en degrés)		0	0		
Orientation					
Recouvrement (en %)	A	40	75		
	a	70	10		
	h	80	95		
	m		5		
Nbre d'espèces phanérogames		20	17		
Nbre d'espèces bryophytes		0	1	CP	
<b>STRATE LIGNEUSE</b>					
A	<i>Salix acuminata</i>	12	44	5	
	<i>Betula pendula</i>	+2	+2	5	
	<i>Quercus robur</i>	12		3	
	<i>Populus nigra</i>	12		3	
a	<i>Salix acuminata</i>	44	11	5	
	<i>Betula pendula</i>		+2	3	
	<i>Alnus glutinosa</i>	12		3	
	<i>Fraxinus excelsior</i>	12		3	
<b>STRATE HERBACEE</b>					
h	<i>Galium palustre</i>	11	11	5	
	<i>Ranunculus flammula</i>	+2	21	5	
	<i>Lonicera periclymenum</i>	+2	+2	5	
	<i>Cirsium palustre</i>	+2	+	5	
	<i>Angelica sylvestris</i>	+	+	5	
	<i>Rubus sp.</i>	21	11	5	
	<i>Ranunculus repens</i>	22	+2	5	
	<i>Juncus effusus</i>		21	3	
	<i>Carex laevigata</i>		11	3	
	<i>Agrostis canina</i>		21	3	
	<i>Scutellaria minor</i>		+	3	
	<i>Glyceria fluitans</i>		+2	3	
	<i>Lotus pedunculatus</i>		12	3	
	<i>Cardamine pratensis</i>		+	3	
	<i>Festuca arundinacea</i>	12		3	
	<i>Athyrium filix-femina</i>	+		3	
	<i>Hedera helix</i>	11		3	
	<i>Galium aparine</i>	+2		3	
	<i>Dryopteris carthusiana</i>	i		3	
	<i>Solanum dulcamara</i>	+2		3	
	<i>Frangula alnus</i>		+	3	
	<b>STRATE MUSCINALE</b>				
	m	<i>Sphagnum palustre</i>		+2	3



Carte n° 9  
SAULAIES

## G - LES PHALARIDAIES

### 1 - Situation

Carte n° 10, page 65

Les rives de la Tardoire présentent localement de telles formations herbacées. Nous avons effectué quatre relevés de part et d'autre de Lavauguyon.

### 2 - Physionomie

Il s'agit d'une formation de hautes herbes dominées par la graminée *Phalaris arundinacea* à laquelle se mêlent les inflorescences colorées de la Reine des prés, de la Salicaire ou de la Lysimaque.

### 3 - Organisation floristique

Tableau VII, page 63

Les caractéristiques de ce milieu sont *Phalaris arundinacea*, *Scutellaria galericulata* et *Lycopus europaeus* ; elles recherchent les sols longuement exondés. Elles sont accompagnées par de hautes herbes définissant des formations connues sous le nom de mégaphorbiaies mais qui, contrairement à *Phalaris arundinacea*, ne sont pas spécifiques du bord des rivières ; citons *Filipendula ulmaria*, *Lythrum salicaria* ...

Nous observons enfin des espèces compagnes, soit caractéristiques de l'aulnaie (*Deschampsia cespitosa*), soit des espèces aux affinités nitrophiles habituelles des lieux frais comme *Polygonum hydropiper*.

Enfin, les espèces ligneuses sont très discrètes.

### 4 - Appartenance phytosociologique

Les relevés se rattachent à l'association du *Phalaridetum arundinaceae*, qui appartient à l'alliance du *Phragmition*, à l'ordre des *Phragmitelia* et à la classe des *Phragmitetea*.





*Phalaris arundinacea*



*Deschampsia cespitosa*



**Tableau VII**  
**PHALARIDAIES**

Numéro des relevés	1	2	3	4	
Superficie (en m2)	6	6	30	5	
Pente (en degrés)					
Orientation					
Recouvrement (en %)	90	95	95	100	
Nbre d'espèces phanérogames	16	17	17	11	
Nbre d'espèces bryophytes	0	0	0	0	CP
<b>Caractéristiques</b>					
<i>Phalaris arundinacea</i>	34	44	32	44	5
<i>Scutellaria galericulata</i>		+2			2
<i>Lycopus europaeus</i>		i			2
<b>Différentielles de mégaphorbiaies</b>					
<i>Filipendula ulmaria</i>	+2	+2	11		4
<i>Lythrum salicaria</i>	12	+	+2		4
<i>Lysimachia vulgaris</i>	12		12		3
<i>Myosotis scorpioides</i>		+2	+		3
<i>Galium palustre</i>	12			+2	3
<i>Carex paniculata</i>	+2	12			3
<i>Valeriana repens</i>			12		2
<i>Scrophularia auriculata</i>	+2				2
<i>Angelica sylvestris</i>	i				2
<i>Hypericum quadrangulum</i>	+2				2
<i>Valeriana officinalis</i>		+2			2
<b>Compagnes</b>					
<i>Deschampsia cespitosa</i>	+2	12	22	+2	5
<i>Ranunculus repens</i>	13	+2	11	+2	5
<i>Polygonum hydropiper</i>	+2	+2	+	+	5
<i>Lotus pedunculatus</i>	+2		+2	+2	4
<i>Juncus effusus</i>	12	+2		+2	4
<i>Athyrium filix-femina</i>		i	+		3
<i>Rubus sp.</i>			+	+2	3
<i>Urtica dioica</i>	+2			+2	3
<i>Calystegia sepium</i>		+		+2	3
<i>Silene dioica</i>			+		2
<i>Galeopsis tetrahit</i>			+		2
<i>Scrophularia nodosa</i>			+2		2
<i>Juncus acutiflorus</i>	+2				2
<i>Mentha suaveolens</i>				12	2
<i>Galium aparine</i>		+			2
<i>Holcus mollis</i>		+2			2
<i>Alnus glutinosa</i> juv.			+2		2
<i>Viburnum opulus</i>			+		2
<i>Fraxinus excelsior</i>		i			2

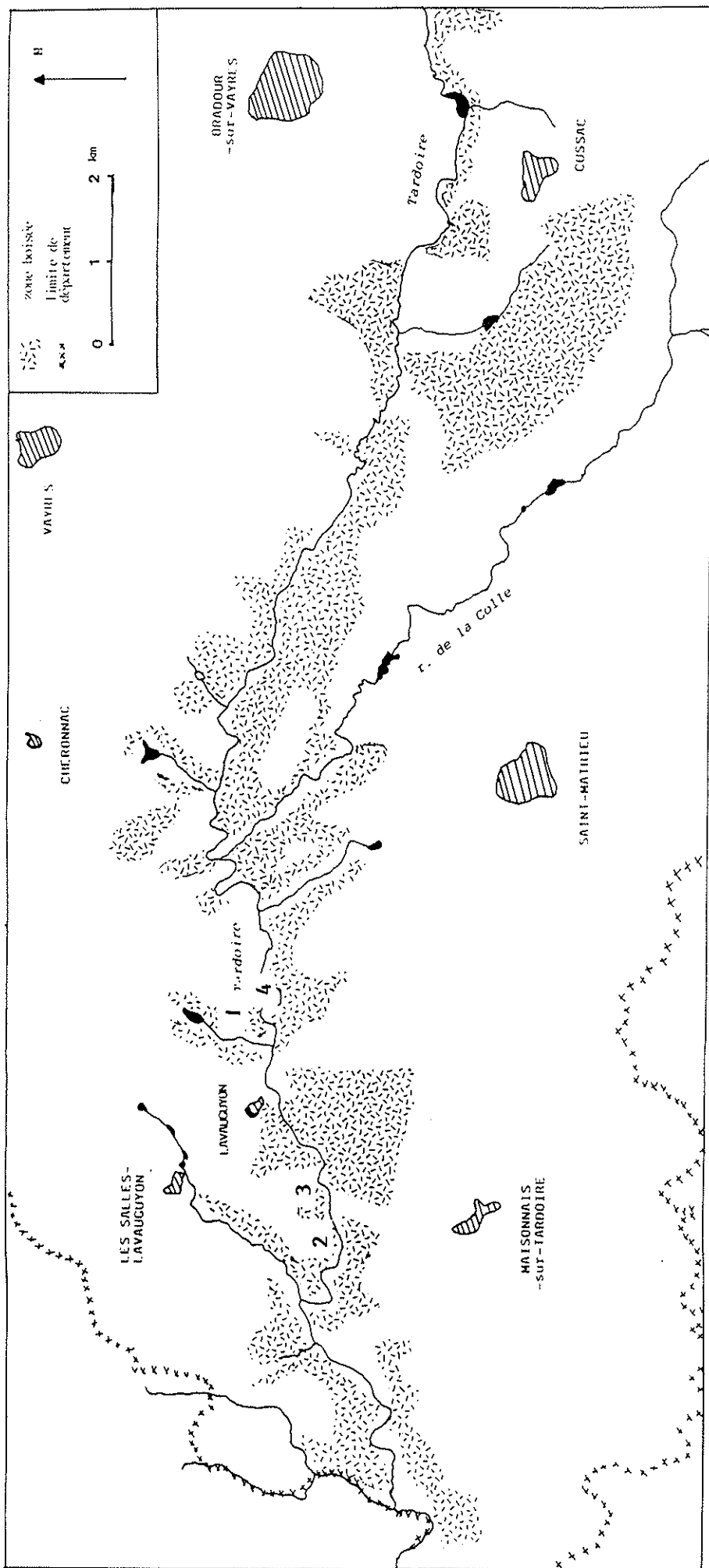
## LEGENDE DU TABLEAU VII

relevé n° 1 : rive droite de la Tardoire, 250 m au Nord du Moulin de Raux, commune de Chéronnac

relevé n° 2 : rive droite de la Tardoire, les Gorses, commune des Salles-Lavauguyon

relevé n° 3 : rive droite de la Tardoire, en amont du pont, 250 m au Nord du Moulin de Maisonnais, commune des Salles-Lavauguyon

relevé n° 4 : rive droite de la Tardoire, 150 m au Nord du Moulin de Raux, commune de Chéronnac



Carte n° 10  
PHALARIDAIES

## 5 - Autres formations herbacées

Nous avons observé au niveau d'une source, dans un pré, une formation d'herbes rares dominées par une renoncule aux petites fleurs blanches, *Ranunculus hederaceus*, qui semble assez rare dans cette partie du Limousin. Ce relevé se situe en rive droite de la Tardoire, en amont du pont, 250 m au Nord du Moulin de Maisonnais, commune des Salles-Lavauguyon. Cette source correspond à une vasque dans laquelle le bétail doit venir s'abreuver. Elle relève vraisemblablement à l'association du *Ranunculetum hederaceae*, alliance du *Cardamino-Montion*, classe des *Montio-Cardaminetea* qui rassemble les végétations fontinales.

Superficie (en m <sup>2</sup> )		1
Pente (en °)		2
Exposition		S-SW
Recouvrement (en %)	h	90
<u>Herbacées</u>		
	<i>Ranunculus hederaceus</i>	45
	<i>Polygonum hydropiper</i>	12
	<i>Ranunculus repens</i>	+
	<i>Juncus effusus</i>	+2
	<i>Glyceria fluitans</i>	+
	<i>Gnaphalium uliginosum</i>	+2

Nous avons observé une autre formation herbacée appartenant à la même classe phytosociologique mais située le long d'une rigole sous couvert forestier, dominée par *Chrysosplenium oppositifolium*. Cette formation à Dorine appartient à la même alliance du *Cardamino-Montion*. Ce relevé a été effectué rive gauche de la Tardoire, en aval du pont, 250 m au Nord du Moulin de Maisonnais, commune des Salles Lavauguyon.

Superficie (en m <sup>2</sup> )		2
Pente (en °)		2 à 3
Exposition		N
Recouvrement (en %)	A	80
	h	100
h	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	55
	<i>Cardamine hirsuta</i>	+2
	<i>Ranunculus repens</i>	+2
	<i>Hedera helix</i>	
	<i>Glechoma hederacea</i>	+2
	<i>Dryopteris filix-mas</i>	+2
	<i>Rubus sp.</i>	+2
	<i>Poa trivialis</i>	+
	<i>Lonicera periclymenum</i>	+
A	<i>Corylus avellana</i>	i
	<i>Quercus robur</i>	
	<i>Crataegus monogyna</i>	
	<i>Sambucus nigra</i>	

## H - LES FOURRES

### 1 - Situation

Carte n° 11, page 71

Nous avons rencontré, en rive droite de la Tardoire, quelques escarpements situés sur substrat superficiel qui ont permis l'installation de landes à bruyères évoluées en fourrés arbustifs.

### 2 - Physionomie et Organisation floristique

Tableau VIII, page 69

Ces landes occupent souvent des superficies réduites, sur de légères pentes exposées plutôt vers le Sud.

Elles sont constituées par des Ericacées (*Calluna vulgaris*, *Erica cinerea*) mélangées à *Ulex minor*. Toutefois, cette végétation chaméphytique est progressivement recouverte par une strate plus haute composée soit de grandes Papilionacées (*Cytisus scoparius*, *Ulex europaeus*, *Adenocarpus complicatus*), soit de Bourdaine.

Cet ensemble laisse peu de place aux espèces herbacées pour se développer ; ce sont soit des Graminées (*Agrostis capillaris*, *Deschampsia flexuosa*, *Molinia caerulea*, *Danthonia decumbens*), soit des espèces des sols superficiels (*Thymus serpyllum*, *Jasione montana*).

### 3 - Appartenance phytosociologique

Ils résultent de l'évolution de landes sèches atlantiques appartenant à l'association de l'*Ulici minoris - Ericetum cinerae* vers des fourrés à *Cytisus scoparius* et *Ulex europaeus*, relevant de l'alliance du *Cytision scopariae* et de la classe des *Rhamno-Prunetea*. Signalons la présence intéressante, dans l'un des relevés, d'*Adenocarpus complicatus*, espèce très localisée en Limousin.



*Un aspect de lande à bruyères*

Tableau VIII

## FOURRES

Numéro des relevés		1	2	3	4	5	
Superficie (en m2)		30	30	80	100	30	
Pente (en degrés)		15	0	0	20	30	
Orientation		S			E/SE	SW	
Recouvrement (en %)	a	15	5	80	80	30	
	h	90	80	40	50	60	
	m	50	0		<5	40	
	L	5	0		0	0	
Nbre d'espèces phanérogames		7	16	14	15	11	
Nbre d'espèces bryophytes		2	0	0	2	3	CP
Caractéristiques							
	<i>Cytisus scoparius</i>	a	+2	i	+	33	5
	<i>Ulex europaeus</i>		22		44	21	3
	<i>Frangula alnus</i>			+2		+2	2
	<i>Adenocarpus complicatus</i>					12	1
	<i>Lonicera periclymenum</i>					+2	1
	<i>Prunus spinosa</i>			+2			1
Stade d'évolution							
	<i>Quercus robur</i>		+	+		21	3
	<i>Betula pendula</i>			+			2
	<i>Humulus lupulus</i>			+2			2
	<i>Salix acuminata</i>			+2			1
	<i>Pinus sylvestris</i>					+	1
	<i>Sorbus torminalis</i>					i	1
Espèces de landes							
	<i>Calluna vulgaris</i>		13	+2	12	+	33
	<i>Ulex minor</i>			44	+2	21	12
	<i>Erica cinerea</i>		44			+	+2
	<i>Rubus discolor</i>		+2				
	<i>Rubus sp.</i>						+2
Espèces de pelouses							
	<i>Agrostis capillaris</i>			+2	12	21	
	<i>Deschampsia flexuosa</i>			i			+2
	<i>Thymus serpyllum</i>				+2		
	<i>Jasione montana</i>		+2				
Autres espèces							
	<i>Potentilla erecta</i>			+2	+	+	
	<i>Centaurea nigra</i>				+	+	
	<i>Carex pilulifera</i>				+		+
	<i>Pteridium aquilinum</i>				+2	+	
	<i>Teucrium scorodonia</i>					12	+2
	<i>Molinia caerulea</i>			12			
	<i>Melampyrum pratense</i>			i			
	<i>Centaurea jacea</i>			+2			
	<i>Athyrium filix-femina</i>			i			
	<i>Holcus mollis</i>					+2	
	<i>Lotus corniculatus</i>					+2	
	<i>Briza media</i>					+2	
	<i>Danthonia decumbens</i>					12	
	<i>Hypericum pulchrum</i>						+2
	<i>Hedera helix</i>						+2
m	<i>Polytrichum formosum</i>		+2			+2	+2
	<i>Hypnum cupressiforme</i>		32				32
	<i>Atrichum undulatum</i>					+2	
	<i>Dicranum scoparium</i>						12
L	<i>Cladonia impepa</i>		+				

## LEGENDE DU TABLEAU VIII

### Localisation des relevés

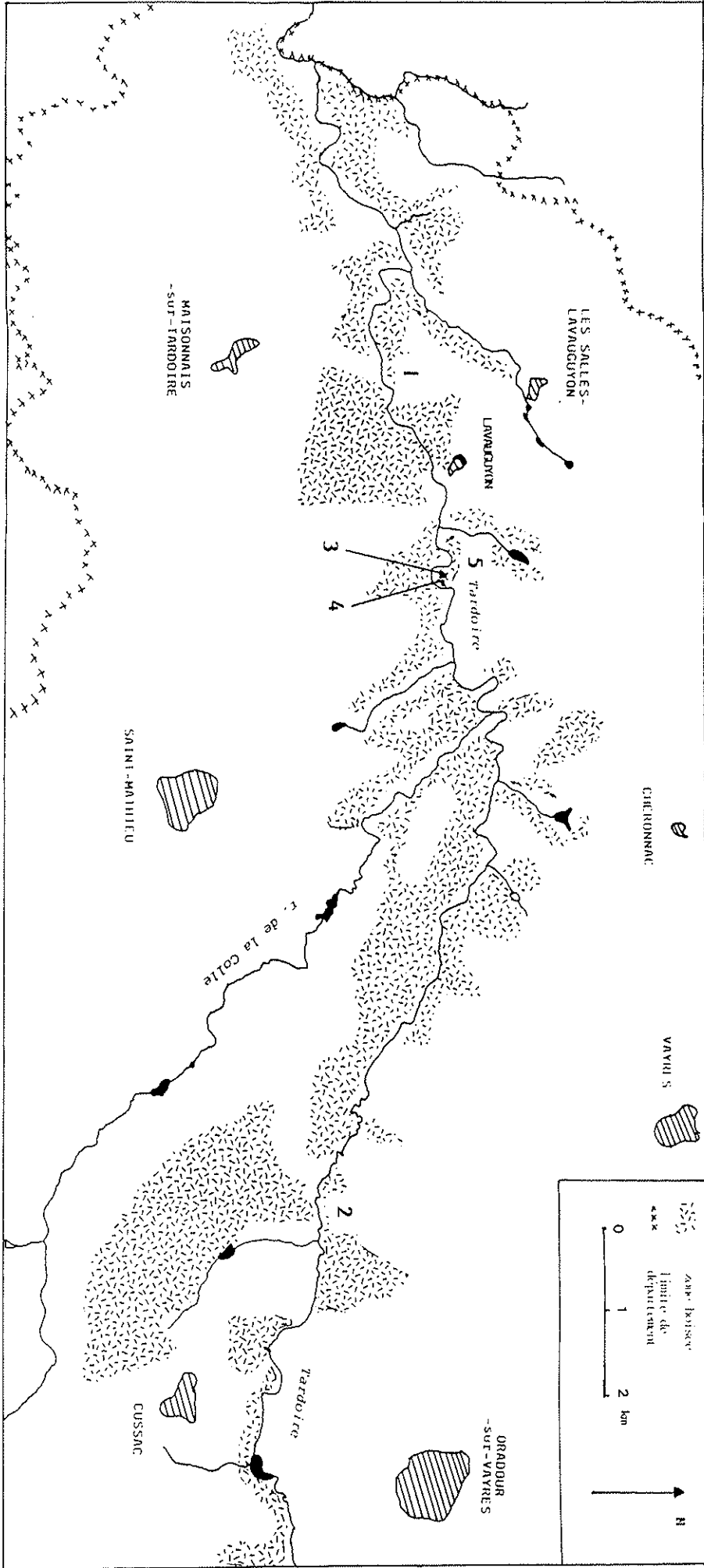
relevé n° 1 : rive droite de la Tardoire, en amont du pont, 250 m au Nord du Moulin de Maisonnais, commune des Salles-Lavauguyon

relevé n° 2 : rive droite de la Tardoire, en amont du pont, 1 km au Sud de Laubanie, commune de Vayres

relevé n° 3, 4 : rive droite de la Tardoire, 150 m au Nord du Moulin de Raux, commune de Chéronnac

relevé n° 5 : rive droite de la Tardoire, 250 m au Nord du Moulin de Raux, commune de Chéronnac





Carte n° 11  
FOURRES

### III - SITUATION DES GROUPEMENTS ETUDIES DANS LA CLASSIFICATION PHYTOSOCIOLOGIQUE

Nous avons souhaité réaliser une synthèse succincte de nos conclusions concernant la situation des 8 tableaux dans la classification phytosociologique.

#### A - LES FORMATIONS BOISEES

Elles correspondent aux tableaux I, II, IV, V, VI.

Elles appartiennent à la classe des *Quercio-Fagetea* Br.-Bl. et Vlieger 1937 ; ce sont des forêts à feuilles caduques.

1 - ordre des *Quercetalia robori-petraeae* Tüxen 1931  
représente des chênaies acidiphiles

a - alliance du *Quercion robori-petraeae* Br.-Bl. 1932  
ce sont des chênaies oligotrophes

b - alliance de l'*Ilici-Fagion* Br.-Bl. 1967  
ce sont des chênaies-hêtraies à houx

⇒ tableau I

\* sous-association du *luzuletosum sylvaticae*  
= aspect à Grande Luzule

⇒ tableau II

2 - ordre des *Fagetalia sylvaticae* Pawl. 1928

ce sont des forêts se développant sur substrat profond et riche

a - alliance du *Fraxino-Carpinion* Tüxen 1936  
ce sont des bois mélangés

⇒ tableau IV

a<sub>1</sub> - sous-alliance du *Carpinion betuli* (Oberd. 1953) Géhu 1973  
ce sont des chênaies-charmaies

\* association du *Rusco-Carpinetum* Noirfalise 1963  
bois xérophile à Fragon

a<sub>2</sub> - sous-alliance du *Fraxinon excelsioris* Géhu 1973  
ce sont des bois sur substrat frais

\* association de l'*Endymio-Fraxinetum* Noirfalise 1968  
ce sont des frênaies atlantiques

- a<sub>3</sub> - sous-alliance de l'*Alno-Padenion* (Knapp 1942) Géhu 1973
  - ce sont des bois hygrophiles ⇒ **tableau V**
  - ⇒ **tableau VI**

Il nous a semblé intéressant de dresser le diagramme page 74 pour une meilleure visualisation.

## **B - LES OURLETS**

Ils appartiennent à la classe des *Trifolio-Geranietea* Th. Müll. 1961

- ordre des *Origanetalia vulgaris* Müller 1961
  - alliance du *Teucrium scorodoniae* De Foucault et al. 1979
    - regroupe les ourlets acidiphiles ⇒ **tableau III**

## **C - LES PHALARIDAIES**

Elles appartiennent à la classe des *Phragmitetea* Tüxen et Presg. 1942, représentant une végétation de hautes herbes du bord des eaux.

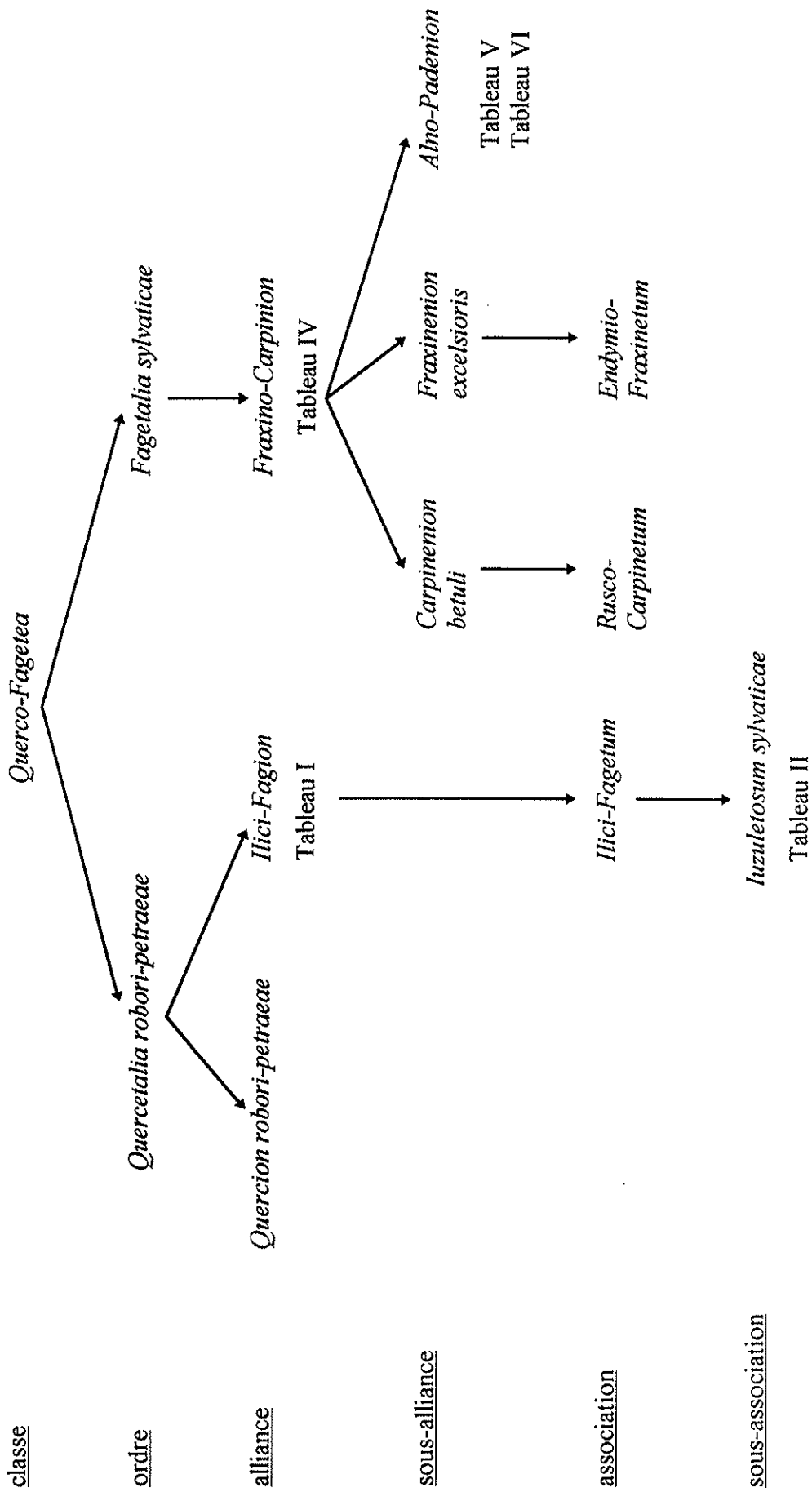
- ordre des *Phragmitelia eurosibirica* Koch 1926
  - alliance du *Phalaridion arundinacea* Libb. 1931
    - dont les espèces préfèrent les sols longuement exondés
      - ⇒ **tableau VII**

## **D - LES FOURRES**

Ils appartiennent à la classe des *Rhamno-Prunetea* Riv.-God. 1961

- ordre des *Prunetalia spinosae* Tx. 1952
  - alliance du *Cytision scopariae* Tx. Presg. 1949
    - ⇒ **tableau VIII**

ORGANISATION PHYTOSOCIOLOGIQUE DES *QUERCO-FAGETEA*



## Chapitre III

# **ETUDE PHYTOGEOGRAPHIQUE**

# I - CLASSIFICATION DES ESPECES VEGETALES EN FONCTION DE LEUR REPARTITION GEOGRAPHIQUE

(d'après A. VLKS, 1991)

## A - GROUPE DES THERMOPHILES

Elles se développent préférentiellement sous un climat chaud.

### 1 - Paléo-tempérées

Ces espèces sont originaires des régions tempérées de l'ancien continent et possèdent des affinités méridionales.

<i>Agrimonia procera</i>	<i>Lotus corniculatus</i>
<i>Ajuga reptans</i>	<i>Lysimachia vulgaris</i>
<i>Alnus glutinosa</i>	<i>Melica uniflora</i>
<i>Arrhenatherum elatius</i>	<i>Prunus spinosa</i>
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	<i>Quercus robur</i>
<i>Castanea sativa</i>	<i>Ranunculus repens</i>
<i>Corylus avellana</i>	<i>Rosa canina</i>
<i>Crataegus monogyna</i>	<i>Scutellaria galericulata</i>
<i>Cruciata laevipes</i>	<i>Silene dioica</i>
<i>Festuca arundinacea</i>	<i>Silene vulgaris</i>
<i>Galium aparine</i>	<i>Solanum dulcamara</i>
<i>Geranium robertianum</i>	<i>Sorbus torminalis</i>
<i>Heracleum sphondylium</i>	<i>Ulmus minor</i>
<i>Hieracium pilosella</i>	<i>Viburnum opulus</i>
<i>Hypericum quadrangulum</i>	<i>Vicia hirsuta</i>
<i>Lapsana communis</i>	

### 2 - Pontiques

Elles sont originaires d'Asie Mineure et poussent dans des régions tempérées.

<i>Carpinus betulus</i>	<i>Hieracium sabaudum</i>
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	<i>Prunus avium</i>
<i>Euphorbia dulcis</i>	<i>Sambucus nigra</i>

## B - ESPECES DE LARGE REPARTITION

Ces plantes peuvent se développer sur des zones géographiques très vastes.

### 1 - Eurasiatiques

Ce sont des plantes d'Europe et d'Asie.

<i>Achillea millefolium</i>	<i>Glechoma hederacea</i>
<i>Alliaria petiolata</i>	<i>Hieracium vulgatum</i>
<i>Athyrium filix-femina</i>	<i>Iris pseudacorus</i>
<i>Briza media</i>	<i>Lamium galeobdolon</i>
<i>Cardamine flexuosa</i>	<i>Lotus pedunculatus</i>
<i>Cardamine impatiens</i>	<i>Pyrus communis</i>
<i>Carex paniculata</i>	<i>Stachys officinalis</i>
<i>Cornus sanguinea</i>	<i>Thymus serpyllum</i>
<i>Epilobium montanum</i>	<i>Valeriana officinalis</i>
<i>Euonymus europaeus</i>	<i>Valeriana repens</i>
<i>Filipendula ulmaria</i>	<i>Veronica chamaedrys</i>
<i>Galeopsis tetrahit</i>	<i>Vinca minor</i>
<i>Galium mollugo</i>	<i>Viola riviniana</i>
<i>Geum urbanum</i>	

### 2 - Holarctiques

Elles sont répandues dans tout l'hémisphère Nord (dans les régions eurasiatiques et américaines).

<i>Agrostis canina</i>	<i>Lycopus europaeus</i>
<i>Anemone nemorosa</i>	<i>Luzula pilosa</i>
<i>Cardamine hirsuta</i>	<i>Molinia caerulea</i>
<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Phalaris arundinacea</i>
<i>Dryopteris carthusiana</i>	<i>Poa trivialis</i>
<i>Galium palustre</i>	<i>Polygonatum multiflorum</i>
<i>Glyceria fluitans</i>	<i>Polygonum hydropiper</i>
<i>Hieracium umbellatum</i>	<i>Scirpus sylvaticus</i>
<i>Holcus mollis</i>	<i>Scrophularia nodosa</i>
<i>Humulus lupulus</i>	<i>Solidago virgaurea</i>

### 3 - Eurosibériennes

On les retrouve à travers l'Europe et la Sibérie.

*Angelica sylvestris*

*Betula pendula*

*Carex pilulifera*

*Cirsium palustre*

*Festuca gigantea*

*Frangula alnus*

*Impatiens noli-tangere*

*Melampyrum pratense*

*Pinus sylvestris*

*Populus tremula*

*Potentilla erecta*

*Ranunculus flammula*

*Stachys sylvatica*

*Stellaria graminea*

*Stellaria holostea*

*Succisa pratensis*

*Tilia cordata*

### 4 - Cosmopolites

On les rencontre sur l'ensemble du globe.

*Dryopteris filix-mas*

*Juncus effusus*

*Rumex acetosa*

### 5 - Sub-cosmopolites

Ce sont des espèces présentes sur la presque totalité du globe.

*Calystegia sepium*

*Deschampsia cespitosa*

*Lythrum salicaria*

*Populus nigra*

*Prunella vulgaris*

*Pteridium aquilinum*

*Urtica dioica*



## 6 - Circum-boréales

On réunit dans ce groupe des plantes des régions tempérées et froides de l'Europe et d'Amérique du Nord.

*Agrostis capillaris*

*Blechnum spicant*

*Calluna vulgaris*

*Caltha palustris*

*Cardamine pratensis*

*Carex pallescens*

*Carex remota*

*Circaea lutetiana*

*Deschampsia flexuosa*

*Epilobium angustifolium*

*Milium effusum*

*Myosotis scorpioides*

*Poa nemoralis*

*Poa pratensis*

## 7 - Européennes

Leur répartition est facilement déduite de leur qualificatif.

*Danthonia decumbens*

*Fagus sylvatica*

*Fraxinus excelsior*

*Tilia platyphyllos*

*Veronica montana*

## C - GROUPE DES MERIDIONALES

Ce sont des espèces préférant les régions du Sud de l'Europe à hiver doux.

### 1 - Méditerranéennes atlantiques

Elles se développent de préférence sur le pourtour méditerranéen, mais elles peuvent remonter le long des côtes atlantiques.

*Adenocarpus complicatus*

*Asphodelus albus*

*Hypericum androsaemum*

*Ruscus aculeatus*

*Tamus communis*

## 2 - Sub-méditerranéennes sub-atlantiques

Leur aire de répartition, essentiellement méditerranéenne - atlantique, s'étend vers le Sud-Ouest de l'Europe.

*Arum maculatum*

*Hedera helix*

*Rosa arvensis*

## D - GROUPE DES MONTAGNARDES

Ce sont des espèces poussant en altitude et dont certaines peuvent suivre les vallées.

*Ilex aquifolium*

*Luzula sylvatica*

*Myosotis sylvatica*

## E - GROUPE DES ATLANTIQUES

Il s'agit d'espèces se développant dans l'Ouest de l'Europe tempérée.

### 1 - Laté-atlantiques

Espèces dont l'affinité atlantique est marquée.

*Carex laevigata*

*Erica cinerea*

*Hyacinthoides non-scripta*

*Ulex europaeus*

## 2 - Sub-atlantiques

Espèces atlantiques de plus large répartition.

*Centaurea jacea*

*Centaurea nigra*

*Chrysosplenium oppositifolium*

*Conopodium majus*

*Cytisus scoparius*

*Digitalis purpurea*

*Hypericum pulchrum*

*Linaria repens*

*Lonicera periclymenum*

*Potentilla sterilis*

*Ranunculus hederaceus*

*Scutellaria minor*

*Teucrium scorodonia*

*Ulex minor*

## 3 - Atlantiques méditerranéennes

*Mentha suaveolens*

*Salix acuminata*

*Scrophularia auriculata*

## 4 - Européennes occidentales

Elles sont rencontrées sur l'ensemble de l'Europe de l'Ouest.

*Festuca heterophylla*

*Holcus lanatus*

*Hypericum humifusum*

*Jasione montana*

*Juncus acutiflorus*

*Moehringia trinervia*

*Phyllitis scolopendrium*

*Phyteuma spicatum*

## F - GROUPE DES ESPECES DIVERSES

On y inclut des espèces inclassables dans les autres groupes. Ce sont par exemple des espèces naturalisées, cultivées, mal déterminées ou hybrides.

*Abies alba*

*Quercus rubra*

*Robinia pseudacacia*

*Rubus sp.*

Tableau n° 4

COMPOSITION CHOROLOGIQUE DE LA FLORE DU SECTEUR

Groupes chorologiques	Nombre d'espèces	%	Subdivisions du groupe	Nombre d'espèces	% de subdivision
THERMOPHILES	37	21,1	Paléotempérées Pontiques	31 6	83,8 16,2
ESPECES DE LARGE REPARTITION	93	53,7	Eurasiatiques Holarctiques Eurosibériennes Cosmopolites Sub-cosmopolites Circum-boréales Européennes	27 20 17 3 7 14 5	29,8 21,3 18,1 3,2 7,4 14,9 5,3
MERIDIONALES	8	4,6	Méditerranéennes atlantiques Sub-méditerran. sub-atlantiques	5 3	62,5 37,5
MONTAGNARDES	3	1,7		3	100
ATLANTIQUES	29	16,6	Laté-atlantiques Sub-atlantiques Atlantiques méditerranéennes Européennes occidentales	4 14 3 8	13,8 48,3 10,3 27,6
DIVERSES	4	2,3		4	100
Total	174	100		174	100

Tableau n° 5

COMPOSITION CHOROLOGIQUE DES TABLEAUX ETUDIES

Groupes chorologiques	Tableaux	Bois acidiphiles	Aspect part. des bois acidiphiles	Ourlets	Bois mésophiles	Frénaies-auinaies	Saulaies	Phalaridates	Fourrés
THERMOPHILES		16,4	27,6	2,7	27,5	21,9	22,2	24,2	11,1
ESPECES DE LARGE REPARTITION		46	48,3	48,2	52	58	51,9	60,6	50
MERIDIONALES		4,9	3,4	1,8	6,5	2,9	3,7	3	0
MONTAGNARDES		3,3	6,9	1,8	3,3	2,9	0	0	0
ATLANTIQUES		21	10,3	17,8	10	11,4	18,5	9,1	33,3
DIVERSES		8,2	3,4	3,6	2,2	0,9	3,7	3	5,6

## II - ANALYSE CHOROLOGIQUE DU SECTEUR ETUDIE

### A - SPECTRE PHYTOGEOGRAPHIQUE

Tableaux n° 4 et 5, pages 82 et 83

La classification des espèces présentées précédemment nous permet d'établir la composition chorologique des milieux étudiés dans ce secteur de la vallée de la Tardoire.

#### 1 - Espèces de large répartition

Il s'agit naturellement du principal élément phytogéographique, puisqu'il constitue plus de la moitié de la flore avec surtout des espèces eurasiatiques, holarctiques et eurosibériennes. Les plus forts pourcentages de ce groupe se rencontrent dans les milieux humides ou frais que sont les phalaridaies et les frênaies-aulnaies.

#### 2 - Espèces thermophiles

Ce groupe est relativement bien représenté avec plus de 21% des espèces. Cela s'explique d'une part par la position géographique de notre secteur d'étude (Sud-Ouest de la Haute-Vienne) et d'autre part par la topographie de la vallée dont l'un des versants est exposé au midi. Cet ensemble se rencontre surtout dans les bois mésophiles où apparaissent *Carpinus betulus*, *Prunus avium*, *Melica uniflora*, *Brachypodium sylvaticum* ...

L'importance de cet élément dans l'aspect particulier des bois acidiphiles est due au développement d'espèces telles que *Castanea sativa*, *Corylus avellana*, *Viburnum opulus* ... qui se réfugient dans ce site particulier.

#### 3 - Espèces atlantiques

Cet ensemble est bien représenté dans les milieux étudiés puisqu'il dépasse 16% de la flore totale. Si beaucoup d'espèces sont sub-atlantiques, on observe cependant 4 espèces laté-atlantiques : *Carex laevigata*, *Erica cinerea*, *Hyacinthoides non-scripta*, *Ulex europaeus*. Cette importance s'accroît au niveau des landes avec 33,3% des espèces : Bruyère cendrée, Ajoncs et Genêt à balais surtout.

#### 4 - Espèces méridionales

L'élément méridional est peu développé dans notre secteur d'étude. Il s'observe surtout sur le versant exposé au midi, particulièrement dans les bois mésophiles avec *Ruscus aculeatus*, *Tamus communis*, *Rosa arvensis* ...

#### 5 - Espèces diverses

Ce sont soit des espèces introduites ou sub-spontanées, soit des ronces dont la détermination n'a pas été poussée et qui ne peuvent donc être classées.

#### 6 - Espèces montagnardes

L'effectif est faible avec 1,7% en moyenne. Elles se réfugient dans les peuplements forestiers et surtout dans l'aspect particulier des bois acidiphiles observé dans un endroit reserré de la vallée exposé au Nord.

### B - PLANTES LOCALISEES

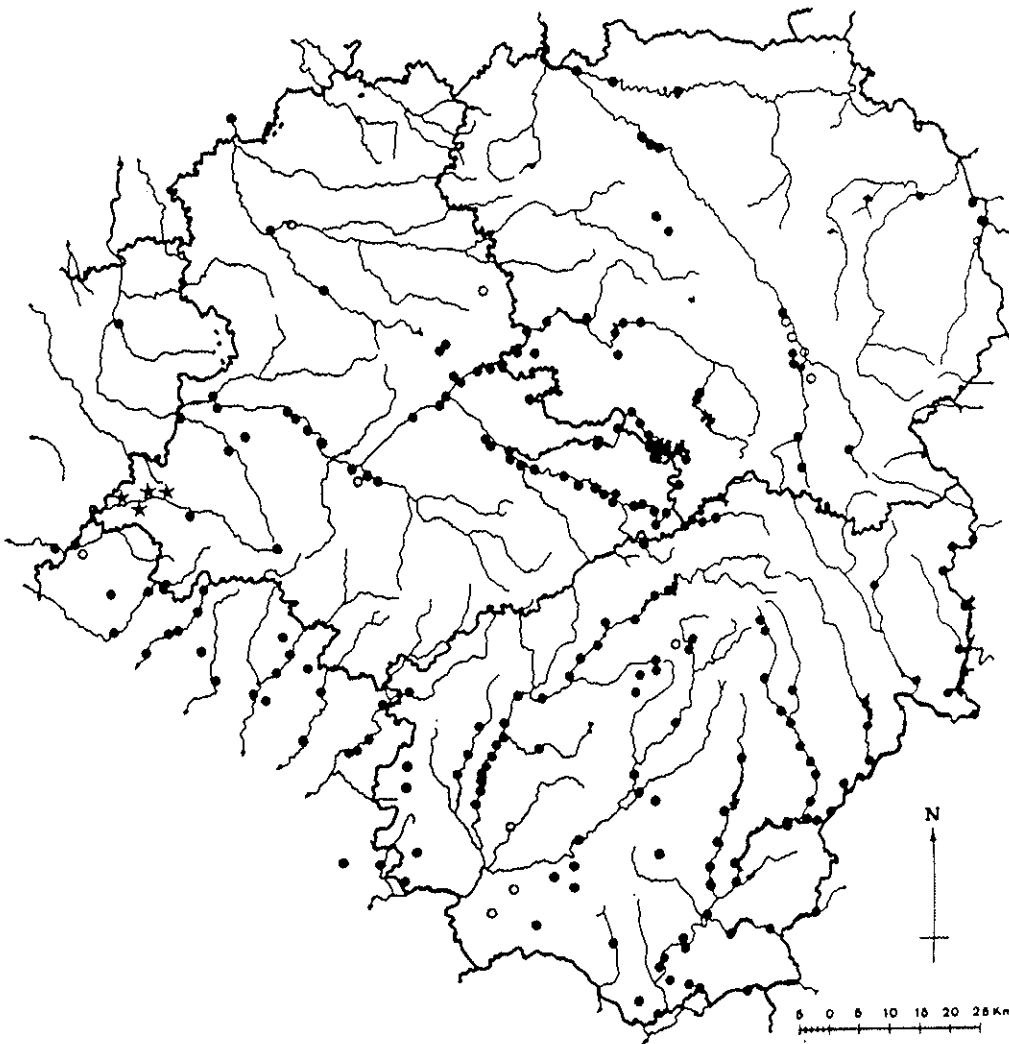
Les nouvelles stations observées seront représentées par une étoile sur les différentes cartes tirées de la thèse de VILKS (1991).

Il nous a semblé intéressant de citer plus particulièrement quelques espèces peu fréquemment rencontrées dans cette partie de la Haute-Vienne. Ainsi, nous avons choisi d'étudier successivement :

- *Luzula sylvatica*,
- *Sorbus torminalis*,
- *Chrysosplenium oppositifolium*,
- *Phyllitis scolopendrium*,
- *Ranunculus hederaceus*,
- *Adenocarpus complicatus*,
- *Hypericum androsaemum*,
- *Ruscus aculeatus*,
- *Impatiens noli-tangere*,
- *Epilobium angustifolium*.

## 1 - Espèce montagnarde : *Luzula sylvatica*

Cette espèce ne s'écarte guère de la bordure occidentale du Massif Central (DUPONT, 1990). Si elle semble relativement commune, d'une part dans la vallée de la Vienne en aval de Limoges et d'autre part dans les hautes vallées des petites rivières du Nord-Ouest de la Dordogne, la carte de VILKS (1991) montre sa rareté entre ces deux zones : aussi bien dans la vallée de la Gorre que dans la vallée de la Tardoire, dans laquelle nous avons remarqué sa présence à plusieurs reprises.



### Localisation des 4 nouvelles stations :

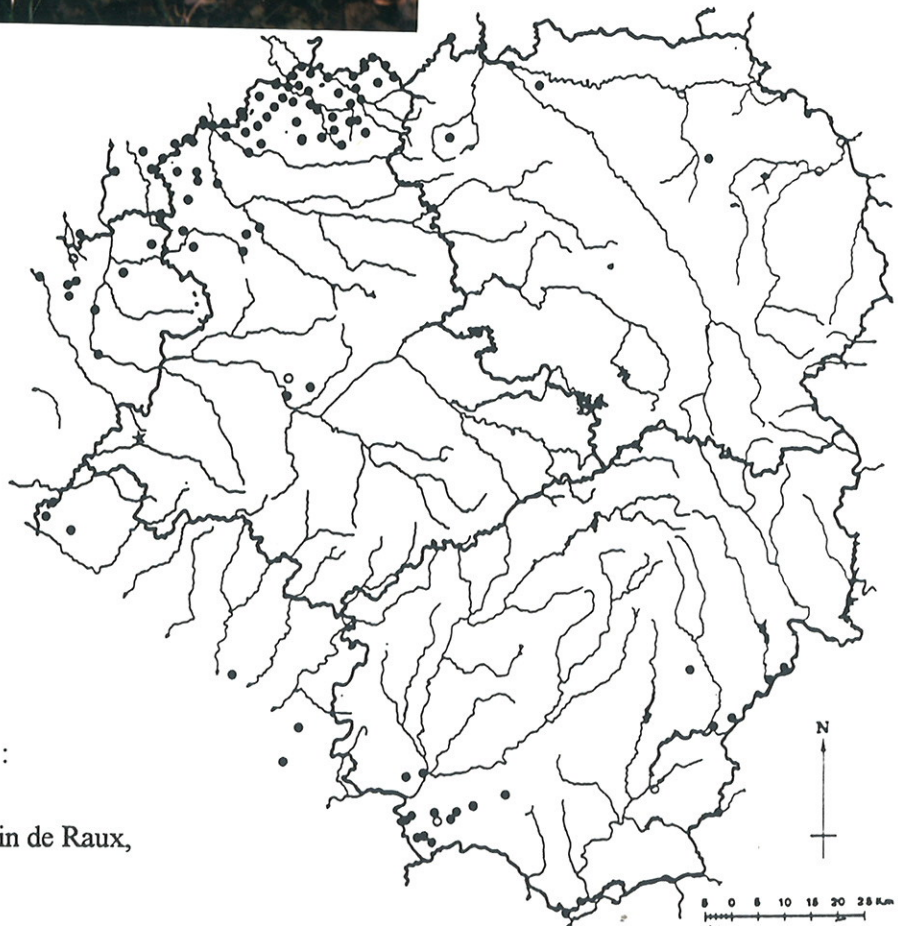
- rive droite de la Tardoire, Les Gorses, commune des Salles-Lavauguyon ;
- rive gauche de la Tardoire, 250 m au Sud-Ouest de Lavauguyon, commune des Salles-Lavauguyon ;
- rive droite de la Tardoire, 250 m au Nord-Ouest du Moulin de Raux, commune de Chéronnac ;
- rive droite de la Tardoire, 300 m au Sud-Ouest du Buisson, commune de Chéronnac.



2 - Espèce thermophile : *Sorbus torminalis*



Cet arbre paléo-tempéré pénètre peu le Limousin hormis la Basse-Marche. La station de la vallée de la Tardoire apparaît donc comme nouvelle.



Localisation de la nouvelle station :

- rive droite de la Tardoire,  
250 m au Nord-Ouest du Moulin de Raux,  
commune de Chéronnac.

### 3 - Espèces atlantiques

#### a - *Chrysosplenium oppositifolium*



Comme la Grande Luzule étudiée précédemment, la Dorine à feuilles opposées ne s'éloigne guère des contours du Massif Central, mais se rencontre encore ça et là au Nord-Est de la Dordogne et à l'Est de la Charente. Nous ne l'avons observée qu'en deux points de la vallée de la Tardoire.

#### Deux nouvelles stations :

- rive gauche du ruisseau des Salles-Lavauguyon, 150 m au Sud de chez Rambaud, commune des Salles-Lavauguyon
- rive droite de la Tardoire, en amont du pont, 250 m au Nord du Moulin de Maisonnais, commune des Salles-Lavauguyon.

#### b - *Phyllitis scolopendrium*

Cette fougère présente son optimum dans les régions occidentales et devient plus disséminée ailleurs, où elle recherche surtout les substrats calcaires. La station que nous avons trouvée dans la vallée de la Tardoire est donc intéressante pour le Limousin.

#### Une nouvelle station :

- rive droite de la tardoire, 250 m au Nord-Est de Peyrassoulat, commune de Chéronnac.



### c - *Ranunculus hederaceus*

La Renoncule à feuilles de lierre a été rarement observée en Limousin. Jusqu'à présent, elle est mentionnée plutôt dans le Nord des départements de la Haute-Vienne et de la Creuse, d'où l'intérêt de notre station.

#### Une nouvelle station :

- rive droite de la Tardoire, en amont du pont, 250 m au Nord du Moulin de Maisonnais, commune des Salles-Lavauguyon.

## 4 - Espèces méridionales

### a - *Adenocarpus complicatus*



Cet arbrisseau, proche du genêt et qui se reconnaît notamment à ses gousses verruqueuses, est rare en France.

VILKS a montré qu'il pouvait se rencontrer localement dans le département de la Haute-Vienne, avec notamment un petit îlot au bord de la Tardoire, aux confins du département de la Charente. Cependant, notre station apparaît un peu plus occidentale, légèrement à l'Ouest du ruisseau de la Colle.

#### Une nouvelle station :

- rive droite de la tardoire, 150 m au Nord du Moulin de Raux, commune de Chéronnac.



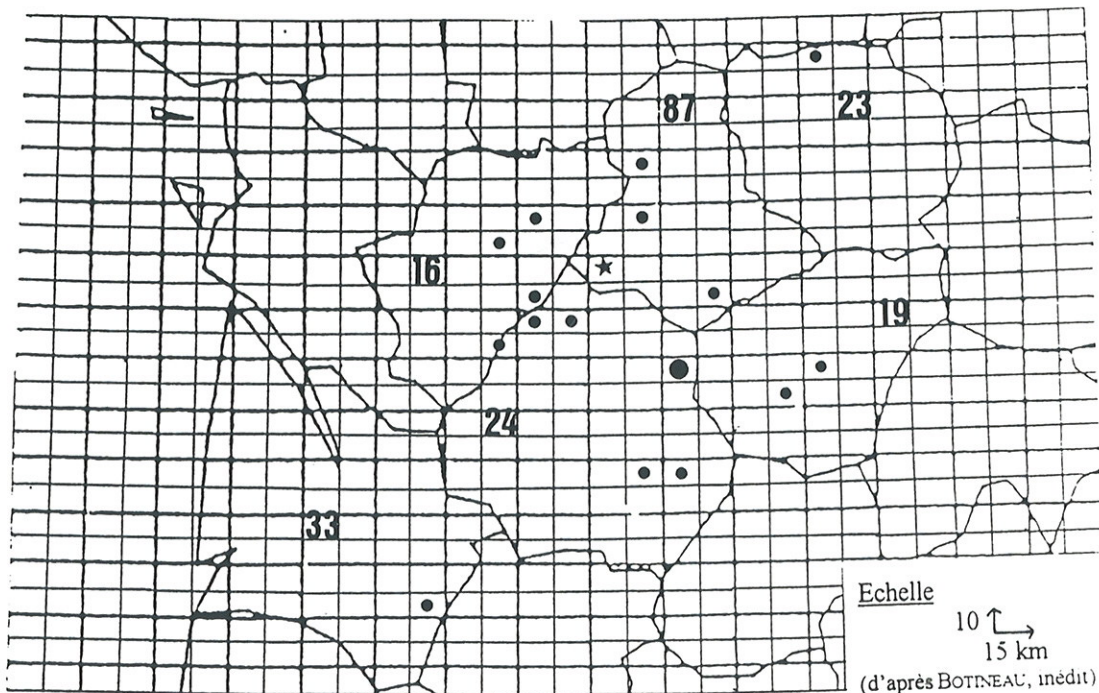
b - *Hypericum androsaemum*



Ce sous-arbrisseau est relativement fréquent dans le Sud-Ouest de la France, mais pénètre peu en Limousin, hormis le Sud de la Corrèze. Les deux stations que nous avons trouvées semblent donc apporter une nouvelle donnée.

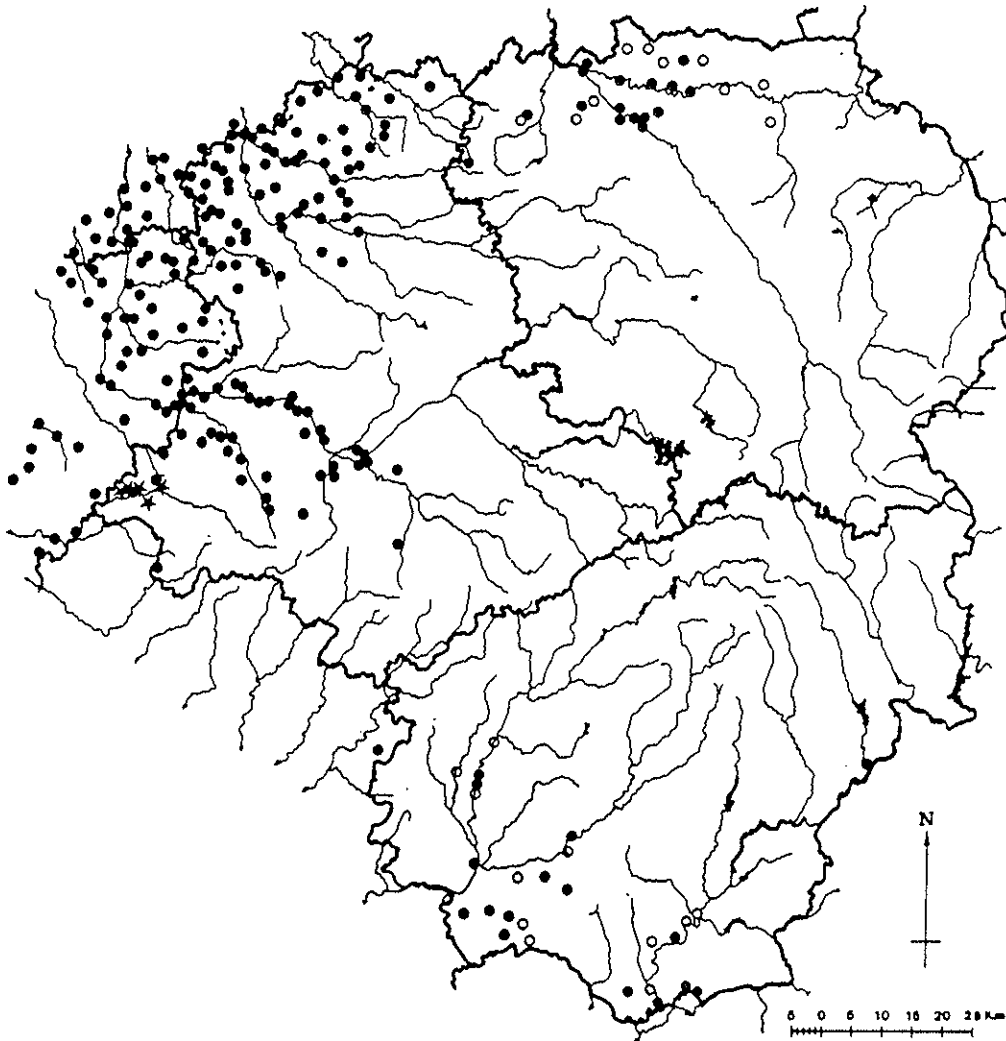
Deux nouvelles stations :

- rive gauche du ruisseau des Salles-Lavauguyon, 150 m au Sud de chez Rambaud, commune des Salles-Lavauguyon ;
- rive droite de la Tardoire, 250 m au Nord-Ouest du Moulin de Raux, commune de Chéronnac.



### c - *Ruscus aculeatus*

Le Petit Houx contourne le Massif Central par l'Ouest et ne s'infiltré en Haute-Vienne qu'au niveau de la Basse-Marche ou dans la vallée de la Vienne, jusqu'aux portes de Limoges, ou encore dans celle de la Gorre. Au niveau de la Tardoire, le Fragon semble assez peu remonter le cours ; cependant, nous l'avons rencontré dans six stations.



#### Cinq nouvelles stations :

- rive droite de la Tardoire, Les Gorses, 250 m au Sud-Ouest de la station suivante, commune des Salles-Lavauguyon ;
- rive droite de la Tardoire, Les Gorses, commune des Salles-Lavauguyon ;
- rive droite de la Tardoire, en amont du pont, 250 m au Nord du Moulin de Maisonnais, commune des Salles-Lavauguyon ;
- rive gauche de la Tardoire, 250 m au Sud-Ouest de Lavauguyon, commune des Salles-Lavauguyon ;
- rive droite de la Tardoire, 250 m au Nord-Ouest du Moulin de Raux, commune de Chéronnac.

## 5 - Espèces de large répartition

### a - *Impatiens noli-tangere*

Cette espèce se localise essentiellement au niveau du Massif Central et se raréfie progressivement vers l'Ouest et le Sud-Ouest. Elle est présente dans trois stations :



#### Trois nouvelles stations :

- rive gauche de la Tardoire, 250 m au Sud-Ouest de Lavauguyon, commune des Salles-Lavauguyon ;
- rive gauche de la Tardoire, en aval du pont, 250 m au Sud-Ouest de Peyrassoulat, commune de Chéronnac ;
- rive droite de la Tardoire, 250 m au Nord-Est de Peyrassoulat, commune de Chéronnac.



### **b - *Blechnum spicant***

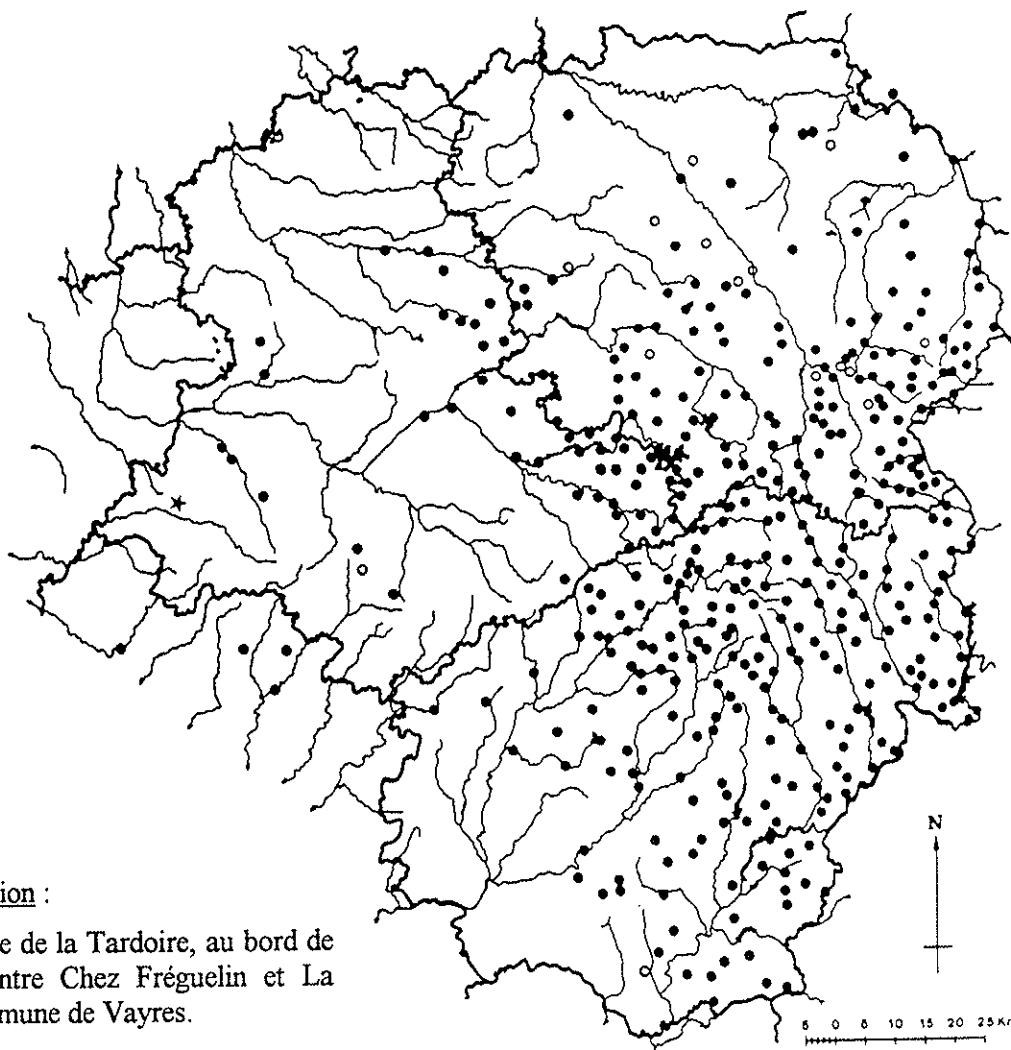
Cette fougère est plus précisément une espèce circum-boréale recherchant une certaine fraîcheur. Sa présence diminue fortement à l'Ouest de la Haute-Vienne mais aussi dans les départements de la Charente et surtout de la Dordogne. La station de Lavauguyon nous paraît donc intéressante à souligner.

#### Une nouvelle station :

- rive gauche de la Tardoire, 250 m au Sud-Ouest de Lavauguyon, commune des Salles-Lavauguyon.

### **c - *Epilobium angustifolium***

Il s'agit d'une autre espèce circum-boréale dont la répartition se situe plutôt au Nord et à l'Est de la France. Cette localisation orientale se retrouve au niveau du Limousin. Il en existe quelques stations isolées plus à l'Ouest, mais notre observation semble nouvelle.



#### Une nouvelle station :

- rive droite de la Tardoire, au bord de la D34, entre Chez Fréguelin et La Grue, commune de Vayres.

## **CONCLUSION**



L'étude botanique que nous venons de réaliser dans cette partie de la vallée de la Tardoire a permis de dresser un inventaire floristique des secteurs forestiers, de préciser la répartition d'un certain nombre d'espèces et de découvrir, pour quelques-unes d'entre elles, de nouvelles stations.

Les relevés phytosociologiques ont permis de distinguer cinq milieux forestiers différents, des ourlets, des fourrés, des phalaridaies riveraines. Une relation entre la végétation et les caractères climatiques de ce secteur du Sud-Ouest de la Haute-Vienne a aussi pu être établie.

La diversité et la richesse des zones prospectées nous amènent à proposer que la Z.N.I.E.F.F. actuelle soit prolongée vers l'Ouest, jusqu'à la limite du département de la Charente. Nous pensons que notre étude apportera un complément utile à l'inventaire botanique général du futur Parc Naturel Régional « Périgord - Limousin ».

## **BIBLIOGRAPHIE**

## BIBLIOGRAPHIE

- AYMARD M. et al., 1979. - Etude dynamique des peuplements de taillis de châtaigniers du Limousin ; cas particulier de la forêt de Boubon. Travaux programmés par le Ministère de l'Environnement. Manuscrit, 52 p.
- BONNIER G., LAYENS G. de, 1970. - Nouvelle flore pour la détermination facile des plantes de la région parisienne et des espèces communes en France avec l'indication des fleurs mellifères. 286 p.
- BOTINEAU M., 1985. - Contribution à l'étude botanique de la haute et moyenne vallée de la Vienne (phytogéographie, phytosociologie). Thèse Doct. Etat ès Sciences Pharm., Limoges, 1983. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., N° spécial 6, 349 p. + 39 tabl. H.T.
- BOTINEAU M., DESCUBES-GOUILLY Ch., GHESTEM A., VILKS A., 1988. - Les Hêtraies, Hêtraies-Chênaies et Groupements associés (ourlets, coupes) des hauts plateaux du Limousin. *Colloques Phytosociologiques, "Phytosociologie et Foresterie"*, Nancy, 1985, XIV : 99-113.
- CHATENET Ph., 1994. - Un site botanique remarquable : les gorges de l'Auvézère (Dordogne). Contribution à l'étude phytosociologique et phytogéographique. Thèse Diplôme d'Etat de Doct. en Pharmacie, Univ. Limoges, 138 p.
- DUPONT, P., 1990 - Atlas partiel de la Flore de France. *Coll. Patrimoines naturels. Mus. Nat. Hist. Nat. Paris*, Secrétariat de la Faune et de la Flore, 442 p.
- DURIN, L., GEHU, J.M., NOIRFALISE, A., SOUGNEZ, N., 1967. - Les hêtraies atlantiques et leur essaim climacique dans le Nord-Ouest de la France. *Bull. Soc. Bot. Nord France*, 20, Lille : 59-89.
- FOUCAULT, B. de, FRILEUX, P.N., 1983. - Premières données phytosociologiques sur la végétation des ourlets préforestiers du Nord-Ouest et du Nord de la France. *Colloques Phytosociologiques, VIII*, "Les lisières forestières", Lille, 1979 : 305-324.
- GALLIOT, M., CHANCEL, C., MARGELIDON, E., 1989. - Atlas agroclimatique du Limousin. Conseil Régional du Limousin et Centre Départemental de la Météorologie, Limoges, 95 p.
- GRENIER E., 1992. - Flore d'Auvergne. Villeurbanne, Terreaux éd., 658 p.
- KERGUELEN, M., 1993. - Index synonymique de la Flore de France. *Coll. Patrimoines Naturels, Mus. Nat. Hist. Nat., Paris*, 8, 196 p.

- LAGARDE et al., 1994. - Le parc naturel régional Bandiat - Tardoire. Document n° 1 : 19 p., Document n° 2 : 36 p. + annexes, Document n° 3 : 51 p. + annexes. DEUST Conseiller en Hygiène et Environnement des Collectivités.
- MIREAU A.M., 1994. - Contribution à l'étude botanique de la vallée des 2 Creuses : phytosociologie et phytogéographie. Thèse Diplôme Doct. d'Etat Pharm., Univ. Limoges, 153 p
- MUNKER B., 1985. - Les Fleurs sauvages. Munich, Mosaik Verlag éd., 288 p.
- NOIRFALISE A., 1968. - Le *Carpinion* dans l'Ouest de l'Europe. *Feddes Repertorium*, 79 (1-2), Berlin : 69-85.
- PIERROT R.B., 1982. - Les Bryophytes du Centre-Ouest. Classification, détermination, répartition. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., n° spécial 5, 123 p.
- RAMEAU J.C., MANSION D., DUME G., 1989. - Flore forestière française. Guide écologique illustré. 1 - Plaines et collines. Institut pour le Développement Forestier, 1785 p.
- RIVET C., 1987. - Contribution à l'étude de la végétation de la vallée de la Gartempe dans sa traversée de la Haute-Vienne. Les groupements végétaux forestiers de la vallée moyenne. Thèse Doct. Pharm., Univ. Limoges, 106 p.
- SAMY M., 1994. - Contribution à l'étude des groupements forestiers et préforestiers de la région de Rochechouart (Haute-Vienne). Thèse Diplôme d'Etat de Doct. en Pharmacie, Univ. Limoges, 157 p.
- SCHMITT A., RAMEAU J.C., 1988. Les groupements d'ourlets forestiers des Trifolio-Geranietea en forêt domaniale de Fontainebleau (Seine et Marne, France). *Colloques Phytosociologiques*, VIII, " les lisières forestières ", Lille 1979.
- VERGER J.P., VILKS A., JAVELLAUD J., BOTINEAU M., 1985. - Le taillis de châtaignier de la forêt communale de Cussac (87). Rapport sol-végétation. *Colloques phytosociologiques XIV "Phytosoc. et Foresterie"*, Nancy : 515-525.
- VILKS A., 1974. - Contribution à l'étude phytogéographique du département de la Haute-Vienne. Thèse Doct. 3ème cycle (Biogéographie), Univ. Toulouse, 127 p.
- VILKS A., 1991. - Analyse chorologique de la flore vasculaire du Limousin. Tome I (mémoire) : 241 p., Tome II (illustrations), Tome III (annexes) : 117 p. Thèse Doct. ès Sciences Naturelles. Univ. Limoges.

## DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

- Carte topographique au 1/25.000 : n° 1831 Est (Exideuil), 1992. - I.G.N., Paris.
- Carte topographique au 1/25.000 : n° 1931 Ouest (Rochechouart), 1990. - I.G.N., Paris.
- Carte géologique de la France au 1/320.000<sup>ème</sup> : n° 22 (Clermont), 1957. Ministère de l'Industrie - Service Géologique National, Orléans.
- Carte de la végétation de la France au 1/200.000<sup>ème</sup>, 1969. Feuille de Limoges. Lavergne, D., C.N.R.S., Toulouse.

## LEXIQUE

- ↪ **acidiphile** : végétal se développant dans des sols acides, riches en silice
- ↪ **chaméphyte** : végétal dont les parties aériennes sont persistantes, au moins partiellement
- ↪ **chorologie** : discipline qui a pour objet d'expliquer la répartition géographique des espèces végétales
- ↪ **héliophile** : végétal recherchant la lumière
- ↪ **hygrophile** : végétal préférant un biotope à forte hygrométrie atmosphérique
- ↪ **mésophile** : espèce croissant dans un biotope présentant des conditions moyennes de température, d'humidité et d'acidité
- ↪ **nitrophile** : végétal exigeant pour son développement des sols riches en nitrates
- ↪ **oligotrophe** : végétal se satisfaisant de sols pauvres en éléments nutritifs
- ↪ **thermophile** : espèce ayant une affinité pour les milieux chauds

## INDEX DES ESPECES CITEES

### Nom latin

*Abies alba*  
*Achillea millefolium*  
*Adenocarpus complicatus*  
*Agrimonia procera*  
*Agrostis canina*  
*Agrostis capillaris*  
*Ajuga reptans*  
*Alliaria petiolata*  
*Alnus glutinosa*  
*Anemone nemorosa*  
*Angelica sylvestris*  
*Arrhenatherum elatius*  
*Arum maculatum*  
*Asphodelus albus*  
*Athyrium filix-femina*  
*Betula pendula*  
*Blechnum spicant*  
*Brachypodium sylvaticum*  
*Briza media*  
*Calluna vulgaris*  
*Caltha palustris*  
*Calystegia sepium*  
*Cardamine flexuosa*  
*Cardamine hirsuta*  
*Cardamine impatiens*  
*Cardamine pratensis*  
*Carex laevigata*  
*Carex pallescens*

### Nom français

Sapin pectiné  
Achillée mille feuilles  
Adénocarpe à feuilles pliées  
Aigremoine eupatoire  
Agrostis des chiens  
Agrostis commun  
Bugle rampante  
Alliaire officinale  
Aulne  
Anémone sylvie  
Angélique sylvestre  
Avoine élevée  
Arum tacheté  
Asphodèle blanc  
Fougère femelle  
Bouleau verruqueux  
Blechnum en épi  
Brachypode des bois  
Brize intermédiaire  
Callune  
Populage des marais  
Liseron des haies  
Cardamine flexueuse  
Cardamine velue  
Cardamine impatiente  
Cardamine des prés  
Carex lisse  
Carex pâle

<i>Carex paniculata</i>	Carex paniculé
<i>Carex pilulifera</i>	Carex à pilules
<i>Carex remota</i>	Carex espacé
<i>Carpinus betulus</i>	Charme
<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier
<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée Jacée
<i>Centaurea nigra</i>	Centaurée noire
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine à feuilles opposées
<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris
<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais
<i>Conopodium majus</i>	Conopode dénudé = "noix de terre"
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine
<i>Cruciata laevipes</i>	Gaillet croisette
<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balais
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré
<i>Danthonia decumbens</i>	Danthonie décombante
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespiteuse
<i>Deschampsia flexuosa</i>	Canche flexueuse
<i>Digitalis purpurea</i>	Digitale pourpre
<i>Dryopteris carthusiana</i>	Dryopteris de la Chartreuse
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle
<i>Epilobium angustifolium</i>	Epilobe en épi
<i>Epilobium montanum</i>	Epilobe des montagnes
<i>Erica cinerea</i>	Bruyère cendrée
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe des bois
<i>Euphorbia dulcis</i>	Euphorbe douce
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre
<i>Festuca arundinacea</i>	Fétuque faux-roseau
<i>Festuca gigantea</i>	Fétuque géante
<i>Festuca heterophylla</i>	Fétuque hétérophylle
<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine des prés
<i>Frangula alnus</i>	Bourdain
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne
<i>Galeopsis tetrahit</i>	Galéopsis tétrahit
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron



<i>Galium mollugo</i>	Gaillet mollugine
<i>Galium palustre</i>	Gaillet des marais
<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre
<i>Glyceria fluitans</i>	Glycérie flottante
<i>Hedera helix</i>	Lierre
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce spondyle
<i>Hieracium pilosella</i>	Epervière piloselle
<i>Hieracium sabaudum</i>	Epervière de Savoie
<i>Hieracium umbellatum</i>	Epervière en ombelle
<i>Hieracium vulgatum</i>	Epervière commune
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse
<i>Holcus mollis</i>	Houlque molle
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Jacinthe des bois
<i>Hypericum androsaemum</i>	Androsème
<i>Hypericum humifusum</i>	Millepertuis couché
<i>Hypericum pulchrum</i>	Millepertuis élégant
<i>Hypericum quadrangulum</i>	Millepertuis à quatre angles
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx
<i>Impatiens noli-tangere</i>	Impatiente n'y-touchez-pas
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris faux-acore
<i>Jasione montana</i>	Jasione des montagnes
<i>Juncus acutiflorus</i>	Jonc à fleurs aiguës
<i>Juncus effusus</i>	Jonc épars
<i>Lamium galeobdolon</i>	Lamier galéobdolon
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune
<i>Linaria repens</i>	Linaire striée
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé
<i>Lotus pedunculatus</i>	Lotier des marais
<i>Luzula pilosa</i>	Luzule printanière
<i>Luzula sylvatica</i>	Luzule élevée
<i>Lycopus europaeus</i>	Lycope d'Europe
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque vulgaire
<i>Lythrum salicaria</i>	Lythrum salicaire
<i>Melampyrum pratense</i>	Mélampyre des prés

<i>Melica uniflora</i>	Mélique uniflore
<i>Mentha suaveolens</i>	Menthe à feuilles rondes
<i>Milium effusum</i>	Millet étalé
<i>Moehringia trinervia</i>	Moehringie à 3 nervures
<i>Molinia caerulea</i>	Molinie bleue
<i>Myosotis scorpioides</i>	Myosotis des marais
<i>Myosotis sylvatica</i>	Myosotis des bois
<i>Phalaris arundinacea</i>	Baldingère faux-roseau
<i>Phyllitis scolopendrium</i>	Scolopendre
<i>Phyteuma spicatum</i>	Raiponce en épi
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre
<i>Poa nemoralis</i>	Pâturin des forêts
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon
<i>Polygonum hydropiper</i>	Renouée poivre d'eau
<i>Populus nigra</i>	Peuplier noir
<i>Populus tremula</i>	Peuplier tremble
<i>Potentilla erecta</i>	Tormentille
<i>Potentilla sterilis</i>	Potentille faux-fraisier
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune
<i>Prunus avium</i>	Merisier = Cerisier sauvage
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle
<i>Pyrus communis</i>	Poirier commun
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge = C. américain
<i>Ranunculus flammula</i>	Renoncule flammette
<i>Ranunculus hederaceus</i>	Renoncule lierre
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante
<i>Robinia pseudacacia</i>	Robinier
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs
<i>Rosa canina</i>	Eglantier
<i>Rubus sp.</i>	Ronces
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille
<i>Ruscus aculeatus</i>	Petit Houx = Fragon
<i>Salix acuminata</i>	Saule roux
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir

<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des bois
<i>Scrophularia auriculata</i>	Scrofulaire aquatique
<i>Scrophularia nodosa</i>	Scrofulaire noueuse = S. des bois
<i>Scutellaria galericulata</i>	Scutellaire en casque
<i>Scutellaria minor</i>	Scutellaire mineure
<i>Silene dioica</i>	Compagnon rouge
<i>Silene vulgaris</i>	Silène enflé
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère
<i>Solidago virgaurea</i>	Solidage verge d'or
<i>Sorbus torminalis</i>	Sorbier
<i>Stachys officinalis</i>	Bétoine officinale
<i>Stachys sylvatica</i>	Epiaire des bois
<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire graminée
<i>Stellaria holostea</i>	Stellaire holostée
<i>Succisa pratensis</i>	Succise
<i>Tamus communis</i>	Tamier commun
<i>Teucrium scorodonia</i>	Germandrée scorodoine
<i>Thymus serpyllum</i>	Thym
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petites feuilles
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles
<i>Ulex europaeus</i>	Ajonc d'Europe
<i>Ulex minor</i>	Ajonc nain
<i>Ulmus minor</i>	Orme
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque
<i>Valeriana officinalis</i>	Valériane officinale
<i>Valeriana repens</i>	Valériane officinale rampante
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit-chêne
<i>Veronica montana</i>	Véronique des montagnes
<i>Viburnum opulus</i>	"Boule de neige"
<i>Vicia hirsuta</i>	Vesce velue = Ervum velu
<i>Vinca minor</i>	Petite Pervenche
<i>Viola riviniana</i>	Violette sauvage

# **TABLE DES MATIERES**

<b>TABLE DES MATIERES</b>
---------------------------

	page
<b>INTRODUCTION</b> .....	6
<b>Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION</b> .....	8
<b>I - Situation générale de la zone d'étude</b> .....	9
A - Dans le Centre-Ouest de la France .....	9
B - Sur les plateaux du Sud-Ouest de la Haute-Vienne .....	9
<b>II - Hydrographie de la Tardoire</b> .....	11
<b>III - Cadre géographique et climatique du secteur étudié :</b>	
<b>la Haute vallée de la Tardoire</b> .....	13
A - Géomorphologie .....	13
B - Géologie et Pédologie .....	16
C - Climatologie .....	16
1 - Précipitations .....	17
a - Hauteurs de précipitations .....	17
b - Régimes pluviométriques .....	17
2 - Températures .....	19
3 - Synthèse climatologique .....	21
<b>IV - La Haute vallée de la Tardoire : un élément remarquable</b>	
<b>du futur P.N.R. Périgord - Limousin</b> .....	24
<b>Chapitre II : ETUDE PHYTOSOCIOLOGIQUE</b> .....	26
<b>I - Méthode d'étude</b> .....	27
A - Réalisation des relevés de végétation .....	27
B - Exploitation des relevés de végétation .....	28
C - Le système phytosociologique .....	29

<b>II - Les groupements végétaux de la vallée de la Tardoire</b> .....	30
A - Les bois acidiphiles .....	30
1 - Situation .....	30
2 - Physionomie .....	31
3 - Organisation floristique .....	31
4 - Appartenance phytosociologique .....	32
B - Aspect particulier des bois acidiphiles .....	36
C - Les ourlets .....	39
1 - Situation .....	39
2 - Physionomie .....	39
3 - Organisation floristique .....	39
4 - Appartenance phytosociologique .....	40
D - Les bois mésophiles .....	45
1 - Situation .....	45
2 - Physionomie .....	45
3 - Organisation floristique .....	45
4 - Appartenance phytosociologique .....	46
E - Les frênaies - aulnaies .....	51
1 - Situation .....	51
2 - Physionomie .....	51
3 - Organisation floristique .....	51
4 - Appartenance phytosociologique .....	52
F - Les saulaies .....	58
G - Les phalaridaies .....	61
1 - Situation .....	61
2 - Physionomie .....	61
3 - Organisation floristique .....	61
4 - Appartenance phytosociologique .....	61
5 - Autres formations herbacées .....	66
H - Les fourrés .....	67
1 - Situation .....	67
2 - Physionomie et Organisation floristique .....	67
3 - Appartenance phytosociologique .....	67

<b>III - Situation des groupements étudiés dans la classification</b>	
<b>phytosociologique</b> .....	72
A - Les formations boisées .....	72
B - Les ourlets .....	73
C - Les phalaridaies .....	73
D - Les fourrés .....	73

**Chapitre III : ETUDE PHYTOGEOGRAPHIQUE** ..... 75

<b>I - Classification des espèces végétales en fonction de leur répartition géographique</b> .....	76
A - Groupe des thermophiles .....	76
1 - Paléo-tempérées .....	76
2 - Pontiques .....	76
B - Espèces de large répartition .....	77
1 - Eurasiatiques .....	77
2 - Holarctiques .....	77
3 - Eurosibériennes .....	78
4 - Cosmopolites .....	78
5 - Sub-cosmopolites .....	78
6 - Circum-boréales .....	79
7 - Européennes .....	79
C - Groupe des méridionales .....	79
1 - Méditerranéennes atlantiques .....	79
2 - Sub-méditerranéennes sub-atlantiques .....	80
D - Groupe des montagnardes .....	80
E - Groupe des atlantiques .....	80
1 - Laté-atlantiques .....	80
2 - Sub-atlantiques .....	81
3 - Atlantiques méditerranéennes .....	81
4 - Européennes occidentales .....	81
F - Groupe des espèces diverses .....	81
<b>II - Analyse chorologique du secteur étudié</b> .....	84
A - Spectre phytogéographique .....	84
1 - Espèces de large répartition .....	84
2 - Espèces thermophiles .....	84

3 - Espèces atlantiques .....	84
4 - Espèces méridionales .....	85
5 - Espèces diverses .....	85
6 - Espèces montagnardes .....	85
<b>B - Plantes localisées .....</b>	<b>85</b>
1 - Espèce montagnarde : <i>Luzula sylvatica</i> .....	86
2 - Espèce thermophile : <i>Sorbus torminalis</i> .....	87
3 - Espèces atlantiques .....	88
a - <i>Chrysosplenium oppositifolium</i> .....	88
b - <i>Phyllitis scolopendrium</i> .....	88
c - <i>Ranunculus hederaceus</i> .....	89
4 - Espèces méridionales .....	89
a - <i>Adenocarpus complicatus</i> .....	89
b - <i>Hypericum androsaemum</i> .....	90
c - <i>Ruscus aculeatus</i> .....	91
5 - Espèces de large répartition .....	92
a - <i>Impatiens noli-tangere</i> .....	92
b - <i>Blechnum spicant</i> .....	93
c - <i>Epilobium angustifolium</i> .....	93
 <b>CONCLUSION .....</b>	 <b>94</b>
 <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	 <b>96</b>
 <b>LEXIQUE .....</b>	 <b>100</b>
 <b>INDEX DES ESPECES CITEES .....</b>	 <b>101</b>
 <b>TABLE DES MATIERES .....</b>	 <b>106</b>



## **TABLE DES ILLUSTRATIONS**

## TABLEAUX

		Page
Tableau n° 1	Précipitations moyennes .....	18
Tableau n° 2	Régimes pluviométriques .....	19
Tableau n° 3	Températures moyennes .....	20
Tableau n° 4	Composition chorologique de la flore du secteur .....	82
Tableau n° 5	Composition chorologique des tableaux étudiés .....	83
Tableau I	Bois acidiphiles .....	33
Tableau II	Aspect particulier des bois acidiphiles .....	37
Tableau III	Ourlets .....	42
Tableau IV	Bois mésophiles .....	48
Tableau V	Frênaies - Aulnaies .....	55
Tableau VI	Saulaies .....	59
Tableau VII	Phalaridaies .....	63
Tableau VIII	Fourrés .....	69

## CARTES

		Page
Carte n° 1	Géographie de l'Ouest de la France .....	10
Carte n° 2	Localisation de la zone d'étude dans le département de la Haute-Vienne .....	12
Carte n° 3	La Haute vallée de la Tardoire : secteur étudié .....	14
Carte n° 4	Bois acidiphiles .....	35
Carte n° 5	Aspect particulier des bois acidiphiles .....	38
Carte n° 6	Ourlets .....	44
Carte n° 7	Bois mésophiles .....	50
Carte n° 8	Frênaies - Aulnaies .....	57
Carte n° 9	Saulaies .....	60
Carte n° 10	Phalaridaies .....	65
Carte n° 11	Fourrés .....	71

## PLANCHES

		Page
Planche n° 1	Profil de la Tardoire .....	15
Planche n° 2	Diagrammes ombrothermiques (P = 2T) .....	22
Planche n° 3	Diagrammes ombrothermiques (P = 3T) .....	23
Planche n° 4	Organisation phytosociologique des <i>Quercus-Fagetes</i> .....	74

## PHOTOGRAPHIES

		Page
Photo n° 1	La Tardoire .....	13
Photo n° 2	La Tardoire et ses lisières à Osmonde .....	25
Photo n° 3	Digitale pourpre ( <i>Digitalis purpurea</i> ) .....	41
Photo n° 4	<i>Phalaris arundinacea</i> , <i>Deschampsia cespitosa</i> , <i>Humulus lupulus</i> .....	53
Photo n° 5	<i>Iris pseudacorus</i> .....	53
Photo n° 6	Osmonde royale ( <i>Osmunda regalis</i> ) .....	54
Photo n° 7	<i>Phalaris arundinacea</i> .....	62
Photo n° 8	<i>Deschampsia cespitosa</i> .....	62
Photo n° 9	Un aspect de lande à bruyères .....	68
Photo n° 10	<i>Sorbus torminalis</i> .....	87
Photo n° 11	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> .....	88
Photo n° 12	<i>Adenocarpus complicatus</i> .....	89
Photo n° 13	<i>Hypericum androsaemum</i> .....	90

BON A IMPRIMER N° 25

LE PRÉSIDENT DE LA THÈSE

Vu, le Doyen de la Faculté

VU et PERMIS D'IMPRIMER

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

**LAGARDE Frédérique** - Contribution à l'étude botanique de la vallée de la Tardoire : phytosociologie et phytogéographie. 113 f, ill., tab., Thèse Pharmacie Limoges, 1996.

#### **RESUME**

Ce travail concerne l'étude de la végétation forestière et pré-forestière de la Haute vallée de la Tardoire, en limite Sud-Ouest du département de la Haute-Vienne.

L'auteur effectue dans un premier temps une présentation de la région : géographie, géologie, climat, objectifs du futur Parc Naturel Régional " Périgord - Limousin ".

La deuxième partie est consacrée à une étude phytosociologique, grâce à la réalisation de tableaux de végétation établis pour chaque groupement végétal.

Dans une dernière partie, l'auteur s'efforce de définir les caractères phytogéographiques de la flore des milieux étudiés.

#### **MOTS CLES**

- Tardoire (vallée)
- Haute-Vienne (département)
- Phytosociologie
- Forêts
- Ourlets
- Fourrés
- Phytogéographie

#### **JURY**

*Président* : M. A. GHESTEM, Professeur

*Juges* : M. M. BOTINEAU, Maître de Conférences

M. A. LECHIGUERO, Chargé d'étude pour le P.N.R.  
" Périgord - Limousin "

M. R. PUIFFE, Pharmacien

M. A. VILKS, Maître de Conférences